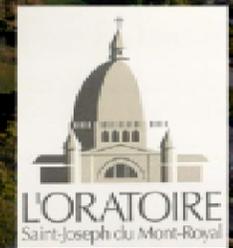


Plan d'aménagement / Architecture de paysage de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal



Bibliographie sommaire:

Paysages en devenir-LE MONT ROYAL, Trames, revue de l'aménagement, V.2 no.1 printemps 1989.

F.L. Olmsted et le devenir du parc du Mont-Royal:annexe citations, Préliminaire, 17 mai 1995.

Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain: Plan de mise en valeur du Mont Royal, , 4ème trimestre 1992.

Caron Christophe, Décarie Jean et Lachance Dominique:La montagne en question (cahiers 1 et 2), Groupe d'intervention urbaine de Montréal, Ville de Montréal, 2ème trimestre 1988.

Tanguay Caroline, Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, , mai 2001.

Benoît Michèle, Gratton Roger, Pignon sur rue, les quartiers de Montréal, Guérin, 1991.

Archives de la Ville de Montréal : photos de l'axe sacré et publications (13 mai 1916; juin 1940; 1937)

Centre Canadien d'Architecture : l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (notice historique et descriptive)

Maquette de l'Oratoire en métal datant de 1926 et 1936.

Souvenir de l'Oratoire Saint-Joseph : photos de l'axe vue d'une gare de pèlerins (entre 1930 et 1940).

Évolution de l'Oratoire 1904,1908 et 1912;

Archives de l'Oratoire Saint-Joseph : Photos et esquisses de l'axe (1924, 1940, 1952, 2000).

Présenté une première fois aux autorités municipales en octobre 2002, le document “Plan d’aménagement du site de l’Oratoire Saint-Joseph” a été révisé sous la forme d’un addenda en janvier 2003 pour intégrer les commentaires des différents comités de la Ville de Montréal. L’addenda a été incorporé au document complet à la fin mars 2003, intégrant aussi les changements effectués en architecture. Suite aux réunions avec la Commission des biens culturels du Québec et afin de présenter une version préliminaire finale du plan d’aménagement du site de l’Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le document a été à nouveau révisé en août 2003, intégrant les derniers dessins produits.

Ce document a été conçu dans le but de présenter le projet d’aménagement de l’Oratoire Saint-Joseph. Ce document est monté de façon à permettre à tous les intervenants du projet de connaître et comprendre le processus de développement du projet de paysage, et ce, depuis l’étude du site jusqu’à la conception du projet, ces éléments se traduisant par une série de dessins et de textes. Une analyse et une mise en contexte vous permettront de saisir la problématique reliée au site et les objectifs à atteindre. La présentation de l’aménagement global et ses différents secteurs d’intervention vous illustrera ensuite la proposition et la façon dont elle répond aux objectifs visés. Le projet de paysage, préparé par Version+Vlan paysages, architectes paysagistes, s’inscrit dans la continuité du plan directeur élaboré par Jacques Reeves, architecte, et intègre le travail d’architecture de Jacques Reeves, architecte et d’ingénierie de LBCD.



TABLE DES MATIÈRES

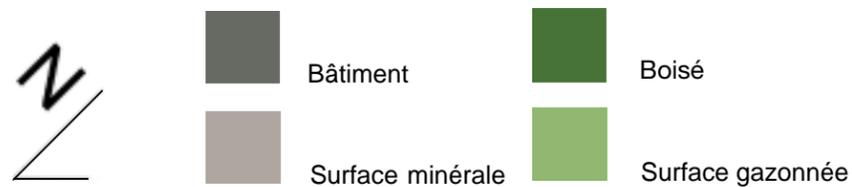
Analyse et contexte	2
conditions existantes	
contexte historique	
continuité avec la vision d’Olmsted	
schémas conceptuels	
problématique	
objectifs	
Aménagement global du site	10
concept d’aménagement	
proposition d’aménagement	
plan général	
élévations ouest	
coupes transversales	
L’axe sacré	19
approche historique et conceptuelle	
conservation/réhabilitation	
plan de l’axe sacré	
Bandes / Terrasses	23
approche perceptuelle et principes de composition	
matériaux et végétation / stratégie d’éclairage	
plan et coupe du stationnement	
Relation architecture et paysage	27
approche architecturale et paysagère intégrée	
principales composantes	
plan niveau rez-de-chaussée du pavillon d’accueil	
coupe nord du talus et du pavillon d’accueil	
coupe nord du talus et viaduc du ruban	
Ruban et escarpement	33
approche perceptuelle et principes de composition	
matériaux, végétation et éclairage	
plan du ruban	
coupe du ruban section terre-plein / guérite	
coupe du ruban section stationnement	
coupe du ruban section aérienne	
coupe du ruban section au-dessus de l’escarpement	
La Place de la Sainte-Famille et le jardin de la falaise	41
approche conceptuelle et principes	
matériaux et végétation / stratégie d’éclairage	
plan du secteur	
Le chemin Queen Mary et le boisé	45
approche conceptuelle et principes de composition	
coupes et élévations	
plan du secteur	
La crypte	49
approche conceptuelle et principes de composition	
coupes	
plan du secteur	
Photos de la maquette	53

Analyse et contexte

CONDITIONS EXISTANTES

La propriété qui fait l'objet du projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est située sur le flanc ouest du Mont-Royal. Elle est définie par le chemin Queen Mary, par la rue Cedar Crescent, par la rue Frère André, par le chemin de la croix de l'Oratoire ainsi que par la zone résidentielle de Westmount. Sur le plan des conditions existantes qui se trouve sur cette page, les bâtiments et autres infrastructures, la voirie et les espaces verts se dessinent clairement. La superficie qu'occupent les boisés, le talus principal ainsi que les parcs et / ou jardins est importante par rapport à celle des éléments construits. La voirie actuelle, plutôt complexe, interrompt l'axe sacré et le talus principal. La basilique, située dans le prolongement de l'axe sacré, est grandement visible depuis la périphérie nord de Montréal ou encore depuis l'autoroute métropolitaine. Elle est un repère et un symbole à l'échelle de la ville. Depuis le site, des vues impressionnantes sont également offertes sur Montréal et ses quartiers nord-ouest ainsi que sur les Laurentides par temps clair. Un boisé occupe la portion sud-est de la propriété. Le plateau inférieur de la portion sud du terrain est également planté de nombreux arbres âgés. Dans ce secteur, on trouve trois bâtiments anciennement résidentiels, soit le pavillon Jean XXIII, la maison Taillefer et le Pavillon des Petits chanteurs du Mont-Royal. Le coeur du site est occupé par une série de stationnements s'étendant du chemin Queen Mary au talus principal. Une grande esplanade, servant parfois de stationnement, est située au sud de la basilique. À l'est de la basilique se trouve le chemin de croix. L'entrée actuelle du site se trouve entre l'axe sacré et le stationnement. Les bâtiments de service ainsi que le carillon sont regroupés au sommet du talus principal, tandis que la chapelle se situe au point le plus haut du site.

LÉGENDE

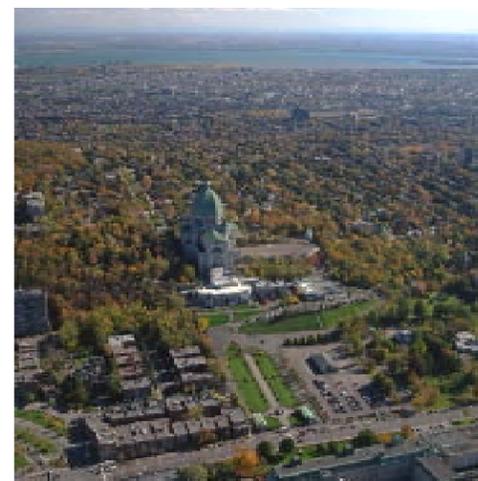


Plan des conditions existantes

échelle 1:2000



Vue aérienne vers l'est



Vue aérienne vers le sud

CONTEXTE HISTORIQUE

tiré entre autre de Pignon sur rue et de l'Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

Historique du quartier :

Le secteur Côte-des-Neiges a longtemps eu une vocation agricole. Son développement remonte à 1698, alors qu'il fut divisé en lots sur ordre du supérieur des Sulpiciens, alors seigneurs de l'île de Montréal. Les terres du quartier sont riches. Elles s'alignent perpendiculairement au ruisseau Notre-Dame-des-Neiges qui traverse le secteur, ce qui explique que l'orientation des lotissements du quartier diffère de celles des terres avoisinantes, comme le démontre l'illustration à droite. Des carrières locales fournissent la pierre qui sert aux constructions. Vers 1830, les chemins de la Côte Sainte-Catherine et Queen Mary permettent de rejoindre les villages avoisinants. À partir de cette époque, le quartier et sa montagne attirent les riches anglophones qui y installent des domaines plantés d'arbres et de vergers. Le lieu devient une destination touristique et récréative. On y construit des clubs de raquetteurs et de chasse. Dès 1870, l'idée naît de créer un parc sur le mont Royal afin de le protéger des coupes massives qui ont lieu sur ses flancs à l'époque. En 1874, Frederick Law Olmsted est engagé afin de concevoir l'aménagement du site. C'est seulement pendant la première guerre mondiale que commence l'urbanisation dans le secteur. Le quartier se développe véritablement à partir de 1925, alors que l'Université de Montréal s'installe dans le quartier. Dès lors, il se densifie rapidement. Cette densification est toutefois arrêtée par la crise économique des années trente. À la fin de la seconde guerre mondiale, le quartier est devenu le lieu cosmopolite qu'il est encore aujourd'hui.

Historique de l'aménagement du site:

En 1869, les frères Sainte-Croix achètent l'hôtel Bellevue et y fondent le collège Notre-Dame. Une nouvelle construction, constituant l'aile est du collège d'aujourd'hui (projet illustré sur cette page), remplacera l'hôtel. En 1896, les frères achètent le terrain situé en face du collège pour y faire paître le bétail, y cultiver des légumes sur le plateau inférieur et y construire une maison de retraite. Il est intéressant de noter que le territoire de l'Oratoire est divisé en lots beaucoup plus tard que le reste du quartier, peut-être parce que la topographie du terrain rendait la pratique de l'agriculture peu propice. Les lots de l'Oratoire sont illustrés à droite. Cependant, s'il y a culture sur la propriété pendant quelques années, le site change de vocation suite à l'adoption d'un projet initié par le frère André. Alors, plusieurs terrains sont annexés au terrain principal afin de former un sanctuaire à Saint Joseph. Ainsi, trois anciennes villas, datant de l'époque où le quartier était un lieu de villégiature pour les montréalais, sont aujourd'hui situées sur le site de l'Oratoire. La maison Marcel Taillefer est achetée en 1939. La manécanterie des Petits chanteurs, autrefois la résidence de John Molson fils, est achetée en 1956. Le pavillon Jean XXIII, autrefois la maison Gordon, est acquise en 1965. L'aménagement du sanctuaire est proposé par Viau et Venne selon un plan d'ensemble établi en 1914 et modifié en 1921. Les modifications que subit le plan entre ces deux dates semblent être dues à la propagation de l'automobile pendant cette période. L'axe qui mène à l'Oratoire est de facture classique, d'esprit Beaux-Arts. On y trouve une allée centrale pour les piétons et une allée périphérique pour les voitures. Le talus au pied de l'Oratoire vient interrompre l'axe et est aménagé avec une succession de terrasses. Deux kiosques identiques s'installent en tête d'îlot, l'un d'eux remplaçant une ancienne gare de tramway. Le Sacré-Cœur de Montmartre est un précédent important pour l'axe. Le chemin de la croix est terminé en 1946 par Frederick G. Todd. L'esplanade, au sud-est de la basilique, est construite en 1975 afin de doter le site d'un belvédère permettant de découvrir les environs et de célébrer les messes à l'extérieur. Sa forme est intimement liée à celle de la basilique. Le site de l'Oratoire est encore aujourd'hui fréquenté par des pèlerins. Il est une destination touristique d'envergure et un espace vert apprécié par les résidents.



Carte des quartiers de Montréal avant 1850
Tiré de Pignon sur Rue.

Historique de l'Oratoire:

Le frère André, portier au collège, est l'instigateur du projet de sanctuaire à Saint-Joseph sur le mont Royal. Il obtient en effet la permission de sa congrégation de construire, peu de temps après l'achat du terrain, un belvédère sur le site situé en face du collège pour y installer la statue de Saint-Joseph. En 1904, une chapelle est construite pour, entre autre, recevoir les malades qui viennent de plus en plus nombreux visiter le frère André. La chapelle se trouve alors devant la crypte actuelle. L'endroit devient rapidement un lieu de pèlerinage. Cette chapelle est plusieurs fois agrandie et déplacée. En 1918 elle se trouve là où est actuellement situé le carillon. En 1954 elle est déplacée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. Comme le démontre le schéma ci-bas, la crypte est inaugurée en 1917 puis sont construits l'auberge et le kiosque des plans. La construction de la basilique débute en 1926 et se termine en 1937 selon les plans des architectes Viau et Venne et, pour le dôme, des architectes dom Bellot et Lucien Parent. Des travaux de dynamitage auront lieu pour créer les fondations des bâtiments. Les tonnes de roc extraites du socle rocheux de la montagne seront utilisées dans la fabrication du béton pour la construction de l'Oratoire. Une autre partie de ce roc sera utilisée comme remblai pour les talus. En 1955, le carillon est installé à son emplacement actuel. Aujourd'hui, le dôme de l'Oratoire marque le paysage montréalais et sert de point de repère.



Croquis du projet du Collège Notre-Dame en 1883
Tiré de Lafrenière, Bernard, c.s.c., Le frère André



Schéma des acquisitions de terrain
Tiré de L'ami du Frère André

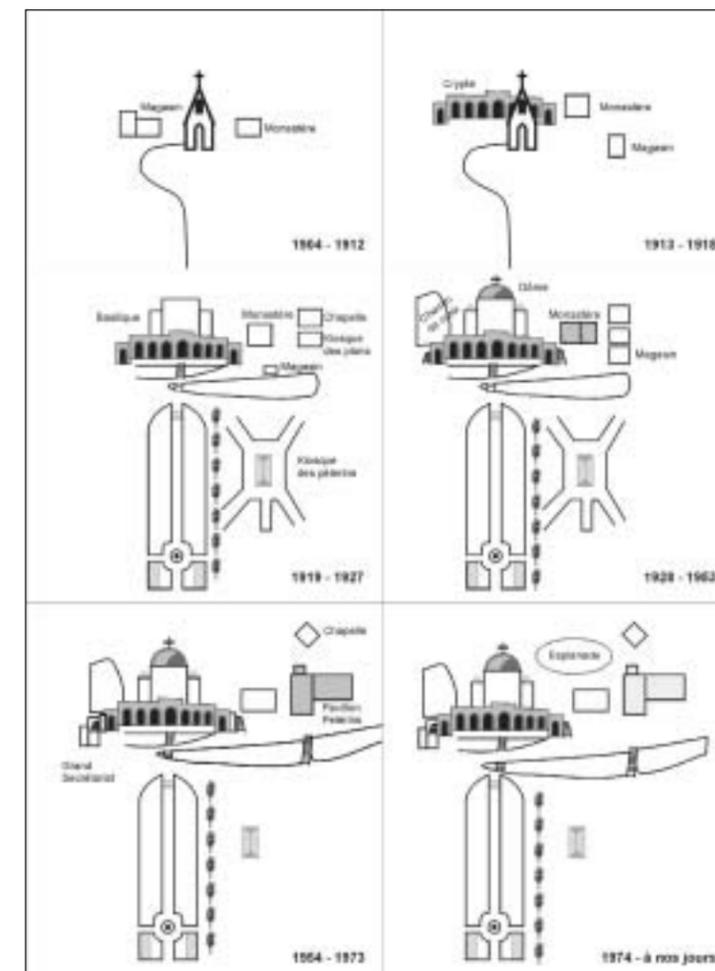


Schéma évolutif du site de l'Oratoire Saint-Joseph
Tiré de Analyse des valeurs patrimoniales et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, par Caroline Tremblay sous la direction de J.-C. Marsan.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - V ersion + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

Intégration des principes de composition de Frederick Law Olmsted

La vision d'Olmsted, dont le parc de Mont-Royal est un fruit et une inspiration pour les interventions que nous proposons pour l'aménagement du site de l'Oratoire, situé sur le flanc ouest de la montagne. En effet, les espaces verts représentent une surface importante à traiter et à intégrer à l'aménagement. La population végétale du site, constituée d'espèces indigènes et horticoles dont plusieurs ont atteint un stade de maturité considérable, donne au site un prestige à mettre en valeur. Un inventaire des arbres existants a d'ailleurs déjà été effectué. Nous empruntons, pour l'aménagement de l'Oratoire, à la palette de végétaux élaborée par Olmsted pour l'aménagement du parc du Mont-Royal. Nous mettons en application certains principes de composition qui ont donné lieu à l'aménagement de ce parc. Nous prenons également en considération la distribution des espèces selon l'altitude de la montagne tel qu'illustré sur la coupe type de la page ci-contre. Ainsi l'aménagement proposé veut respecter l'avancement de la population forestière dans la succession végétale naturelle de la montagne. La réflexion sur les liens qu'entretient ou que doit développer la montagne avec la ville et ses résidents est également intégrée au projet. La sensibilité d'Olmsted à l'intégration de structures dans le milieu naturel, à l'expérience qu'ont les usagers du site ainsi qu'à la qualité poétique et évocatrice de l'espace sont pris en compte.

Ainsi, en continuité avec certains principes énoncés par Olmsted et à titre d'exemple, les quelques éléments énumérés ci-bas donnent un aperçu de l'intégration d'idées olmstediennes au projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Tout d'abord, le potentiel visuel du site est exploité à travers l'aménagement des terrasses en autant de belvédères qui offrent aux visiteurs une variété de points de vue sur la ville et sur le site. Ensuite, l'aménagement installe une ascension agréable et unique d'un flanc de la montagne à travers une série de parcours diversifiés, tels l'axe situé devant de la basilique ou les chemins parcourant les zones plus naturelles du site. Également, le projet intègre aux aménagements et aux bâtiments existants les nouveaux espaces. Le projet, par son aménagement, exprime son appartenance à la montagne et le sens du sacré qui demeure au coeur de l'aménagement. Les gestes proposés sont sobres et viennent révéler la valeur intrinsèque des paysages et des aménagements existants. Les questions d'entretien, de pérennité et d'évolution de l'aménagement font partie du projet qui évoluera au fil des saisons. Dans les secteurs d'intervention en milieu naturel, les interventions seront développées de façon à assurer une continuité et une durabilité du milieu, notamment par l'emploi de techniques de renaturalisation.

Quelques principes de composition et réflexions d'Olmsted pour l'aménagement du Mont-Royal:

Tirés de l'annexe 1 de La vision de Frederick Law Olmsted et le devenir du Parc du Mont-Royal, 1995.

QUELQUES RÉFLEXIONS:

- Les vues offertes depuis la montagne dépassent en beauté et en variété les destinations touristiques du continent et une fois rendues sécuritaires et agréables devraient contribuer à augmenter le nombre de visiteurs dans la cité.
- Il est intéressant de créer un funiculaire pour soulager les personnes faibles et les enfants d'une ascension difficile.
- Un parc n'est pas simplement la juxtaposition d'éléments fonctionnels ou même esthétiques mais il devrait avoir la cohérence et la force d'une véritable œuvre d'art.

QUELQUES PRINCIPES DE COMPOSITION:

- Inscrire tout geste, même le plus humble, dans le sens de la création ou de l'entretien d'une œuvre d'art.
- Minimiser les perturbations au milieu naturel et faire les choses le plus simplement avec une absence raffinée d'effort.
- Faire ressortir la différence de niveau entre le sommet et la base de la montagne.
- Créer des circulations avec art en prenant soin des éléments naturels valables.
- Créer des cheminements piétonniers qui traversent toutes les parties du parc en offrant une large variété d'intérêts.
- Aménager les éléments construits en conservant ou en améliorant le charme poétique.
- Construire une série d'escaliers dans l'escarpement et dans diverses pentes. Construire des escaliers non par surélevés mais au ras le sol.
- Ne pas considérer systématiquement les milieux naturels comme intouchables simplement parce qu'ils ne sont pas complètement dénudés de charme.
- Planifier non seulement pour nos contemporains mais aussi pour les générations à venir.
- Offrir une variété contrôlée d'expériences subordonnées à une idée directrice forte comme dans toute œuvre d'art de grande qualité.



Point Chautauqua, photo de Robert Burley, 1994.
Tiré de Frederick L. Olmsted en Perspective, 1996.

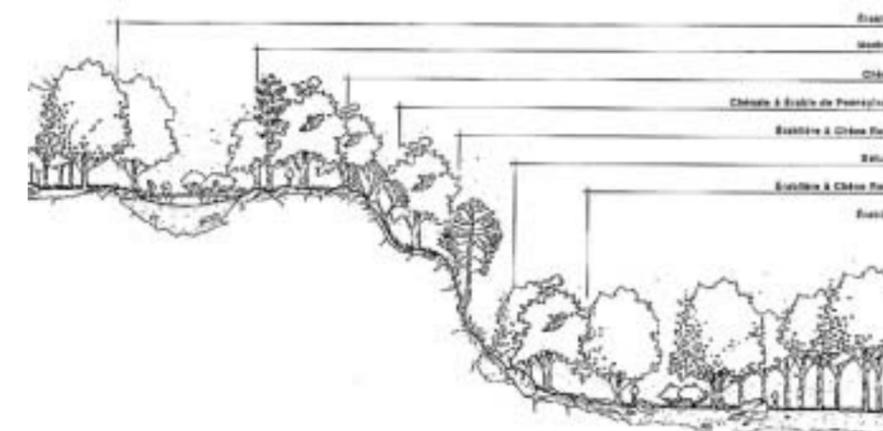


Parc du Mont-Royal, photo de Geoffrey James, 1994.
Tiré de Frederick L. Olmsted en Perspective, 1996.

Liste des végétaux évoqués dans les écrits d'Olmsted:

Tiré de l'annexe 1 de La vision de Frederick Law Olmsted et le devenir du Parc du Mont-Royal, 1995.

Érable de Pennsylvanie	Frêne d'Amérique	Tilleul d'Amérique	Épinette naine	Gadellier
Érable de Norvège	Noyer	Orme d'Amérique	Pruche	Groseiller
Érable rouge	Ostryer de Virginie	Sapin	Celthra	Rhodoras
Bouleau rouge	Chêne blanc	Pin gris	Dierville	Framboisier
Bouleau à papier	Chêne rouge	Pin rouge	chèvrefeuille	Ronce
Charme de Caroline	Vinaigrier	Pin blanc	Hamamelis de Virginie	Murier
	Sorbier des oiseaux	Pin mugho	Chèvrefeuille	Rosier
		Pin nain		If du Canada
				If du Japon



Coupe type de la montagne
Tiré de Trames, groupe Mont-Royal, V. de M., printemps 1989.

SCHÉMAS ANALYTIQUES, D'USAGES ET CONCEPTUELS

Nous proposons une lecture du site et une interprétation du plan directeur afin d'extraire le caractère du paysage et le sens du site. Cette lecture se traduit par trois types d'analyses. Tout d'abord, le site existant est divisé en trois tranches distinctes qui, à la fois, différencient et relient les portions du lieu. Chaque tranche a un rapport particulier avec l'Oratoire, la montagne et la ville. Deux tranches, dans lesquelles se concentrent nos interventions, sont détaillées dans les schémas ci-bas. Perçu comme un campus, l'espace est ensuite qualifié selon les usages qui y sont prévus. La circulation et l'implantation du cadre bâti sont présentées dans le présent document. Finalement, ces lectures combinées permettent de définir des unités de paysage qui seront exprimées dans l'aménagement. Celles-ci sont présentées dans le dernier schéma de cette section.

Tranches :

Trois composantes paysagères (tranches de paysage) se distinguent clairement dans le site actuel et sont mises en valeur dans le plan directeur. Il s'agit de la tranche sacrée, de la tranche profane et de la tranche naturelle. Elles sont reliées entre elles par le talus principal ainsi que par le chemin Queen Mary qui, respectivement, traversent et longent toutes les tranches. C'est dans la tranche sacrée et dans la tranche profane que se concentre la majeure partie du projet de paysage. Ces dernières sont détaillées dans le schéma deux et trois. La tranche naturelle est préservée dans son état actuel et influence la perception et la définition des espaces connexes. Ces trois composantes distinctes sont particulièrement perceptibles sur le plateau inférieur du site. Sur le plateau supérieur les limites entre les unités sont moins claires. Ainsi, si l'esplanade est une terrasse de la tranche profane, elle est intimement liée à la basilique. Aussi, le talus situé à l'ouest de l'esplanade est planté comme un boisé.

La tranche sacrée :

L'axe sacré s'inscrit dans le prolongement de la basilique. L'aménagement comprend une allée centrale bordée de parterres. Le caractère sacré de l'axe est fortement marqué par l'aspect monumental de ses espaces ainsi que par la structure cruciforme du site mais surtout par la vocation religieuse du lieu. La perception visuelle de l'axe et de son plateau inférieur offre une perspective sur la façade la plus impressionnante de l'Oratoire et l'importante longueur de son allée exagère cette perspective. La quantité et le rythme des escaliers accentuent aussi la perspective donnant à l'ascension un rôle déterminant dans la valeur sacrée du tableau ainsi créé. Trois tronçons, entre-coupés de zones de transition, sont perceptibles dans l'axe actuel, soit la zone de rassemblement, le jardin-filtre et la zone d'ascension. Ces espaces sont conservés et mis en valeur dans le réaménagement de l'axe.

La tranche profane :

Cette section du site comprend la plus grande partie du talus abrupt qui traverse le terrain. L'accessibilité véhiculaire au lieu et les services constituent les principaux usages de cette tranche vécue et expérimentée à une vitesse accélérée par rapport aux deux autres tranches. Dans cette section, le site existant est fragmenté par une série de terrasses nivelées et de pentes abruptes qui expriment le caractère de la montagne. Cependant, les terrasses sont moins perceptibles depuis le chemin Queen Mary étant donné la profondeur du plateau inférieur et l'immensité des surfaces asphaltées que sont actuellement les stationnements. Le projet vient raffermir la morphologie de cette tranche en traitant les talus et les terrasses ainsi qu'en ajoutant trois petits talus dans le stationnement.

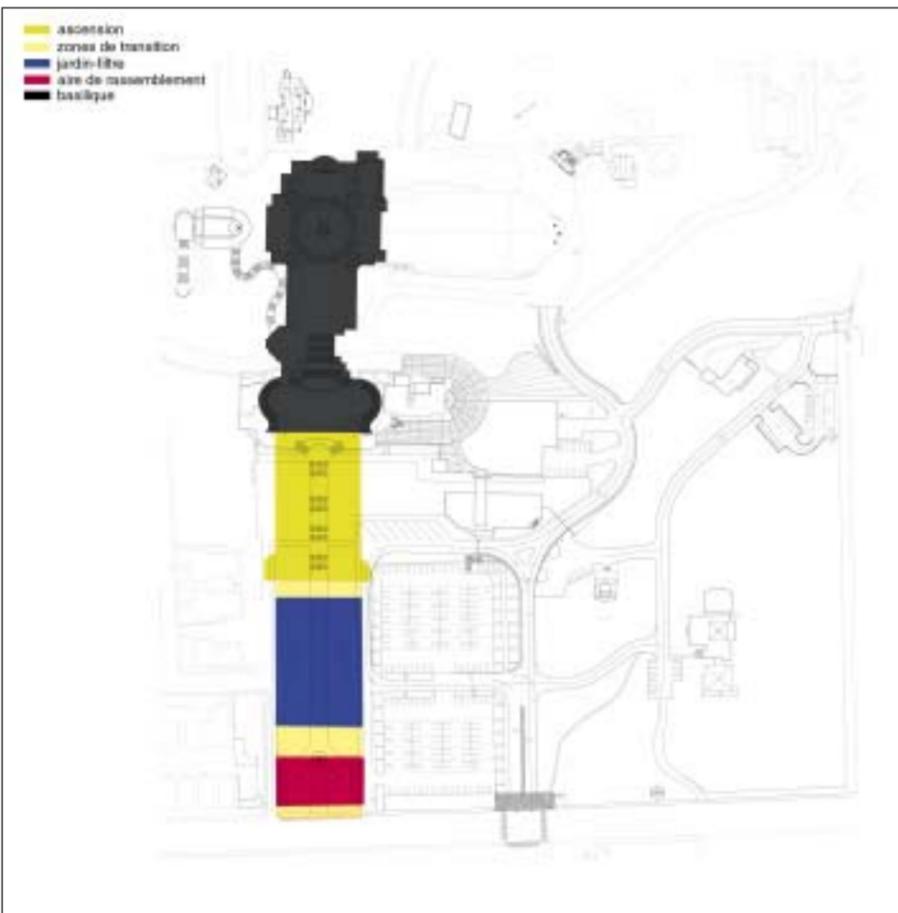
La tranche naturelle :

Située à l'extrémité ouest du site, cette tranche a un aspect s'inscrivant en continuité avec celui du parc du Mont-Royal. On retrouve, dans la partie supérieure de la tranche, la topographie, les affleurements rocheux et la végétation, tant ligneuse qu'arbustive, qui caractérisent les espaces sauvages du parc. La partie inférieure de la tranche est un plateau engazonné parsemé d'arbres en grande partie indigènes ressemblant à certains secteurs plus apprivoisés de la montagne. Les quelques gestes ayant lieu dans cette tranche conservent l'aspect initial de celle-ci.

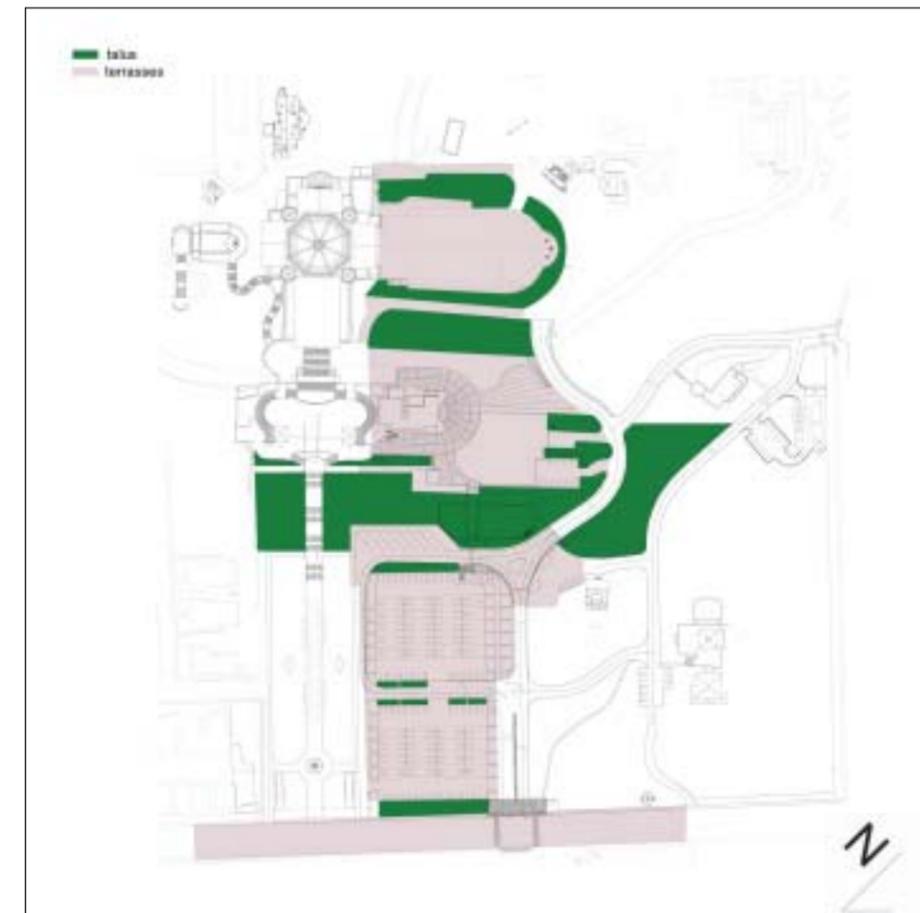
Tranches



Axe sacré



Talus



Utilisation du site :

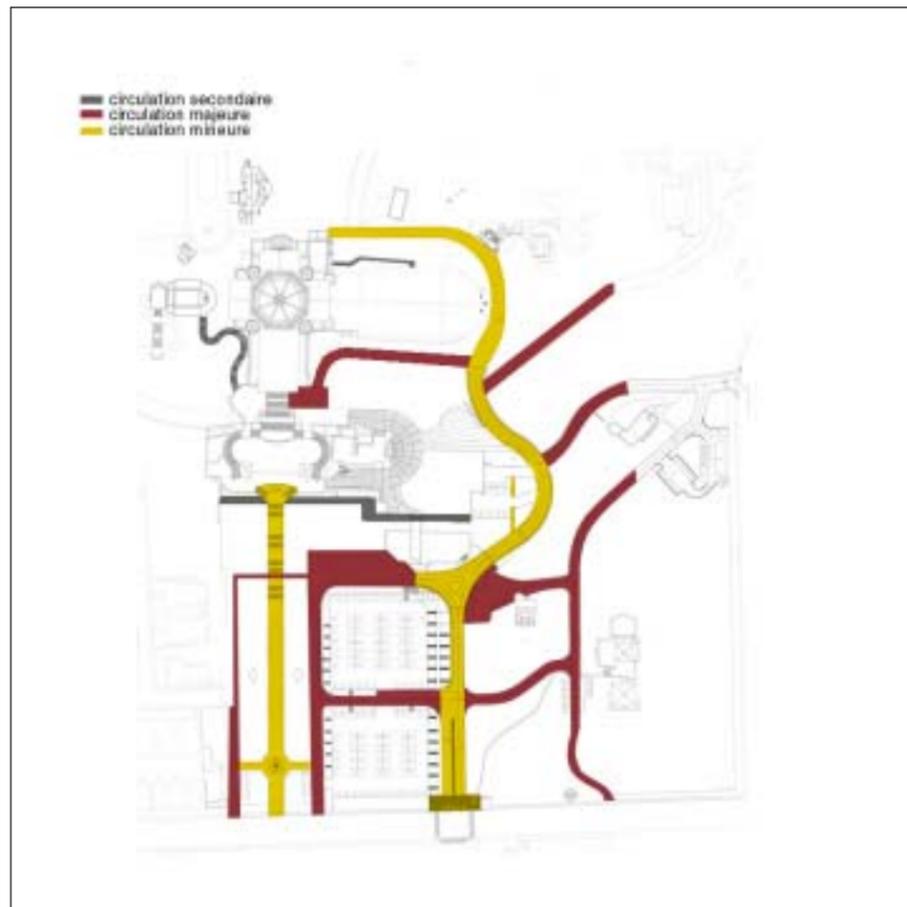
Comme le démontre le schéma des circulations, les deux principales entrées prévues dans le plan directeur pour le site sont l'axe sacré, pour les piétons, et un nouvel axe véhiculaire, situé au sud du site. Alors que l'axe sacré se trouve au cœur de la tranche sacrée, l'axe véhiculaire constitue la limite entre la tranche profane et la tranche boisée. Une série de cheminements secondaires, pour voitures et / ou pour piétons, relient les bâtiments, espaces verts et stationnements entre eux, assurant un maximum de flexibilité à travers l'espace. Ces liens prennent parfois la forme d'escaliers ou de rampes. Une allée piétonne longeant l'axe véhiculaire amène le visiteur aux pavillons de services. La sécurité de chacun étant primordiale, les circulations piétonnes et véhiculaires sont séparées autant que possible. Toutefois, afin de réduire l'impact des circulations dans le site, piétons et voitures se côtoient parfois, dans des zones à faible trafic.

Le plateau inférieur ne contient presque aucune construction actuelle ou future tel que le démontre le schéma des bâtiments. C'est sur le plateau supérieur que se trouve une série de bâtiments proposés remplaçant certains bâtiments existants se trouvant au même endroit. Ces derniers s'inscrivent dans la logique des tranches dans lesquelles ils s'insèrent. Ainsi, la basilique, située dans la tranche sacrée, se dresse dans la prolongation de l'axe. Attachées à la basilique et formant un complexe construit, les bâtiments de services s'installent dans la tranche profane, vis-à-vis des stationnements. Une série de maisons existantes se trouve dans la tranche naturelle. Les liens entre le site et les bâtiments sont intégrés aux parcours énoncés plus haut.

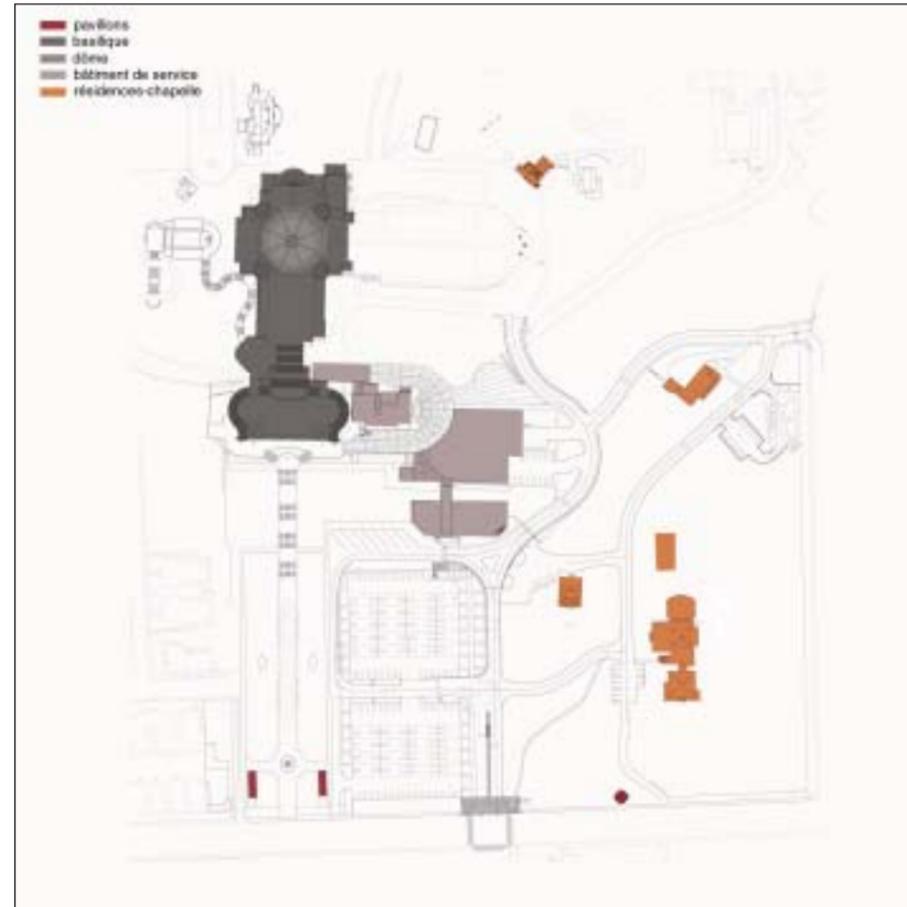
Unités de paysage :

Le dernier schéma exprime les différents sous-espaces qui forment le plan d'ensemble. En effet, chaque tranche comporte non seulement ses caractéristiques paysagères propres mais aussi des sous-espaces qui répondent entre autres à l'utilisation qui est faite du site. Le rapport que chaque unité de paysage entretient avec la tranche de paysage dans laquelle elle s'insère découle de principes de composition propres à cette tranche et, plus spécifiquement, aux aspects biophysiques du terrain où elle se situe. L'axe sacré, les bandes / terrasses, le boisé, le talus, le ruban, l'escarpement, le jardin de la falaise et la place de la Sainte-Famille, le Pavillon d'accueil et le Pavillon des Pèlerins, le Pavillon Sainte-Croix, la basilique, la crypte, le chemin Queen Mary et le boisé, la rue Kingston, le chemin du boisé et l'esplanade, constituent l'ensemble des unités de paysage. Certaines de ces unités seront traitées plus particulièrement dans ce document car les interventions qui y sont rattachées sont plus importantes. Il s'agit de l'axe sacré, des bandes / terrasses, du talus et des pavillons (voir section Relation architecture et paysage), du ruban et de l'escarpement, du jardin de la falaise et de la place de la Sainte-Famille, du chemin Queen Mary et du boisé ainsi que de la crypte. Ces unités seront décrites plus en détail dans les pages qui suivent.

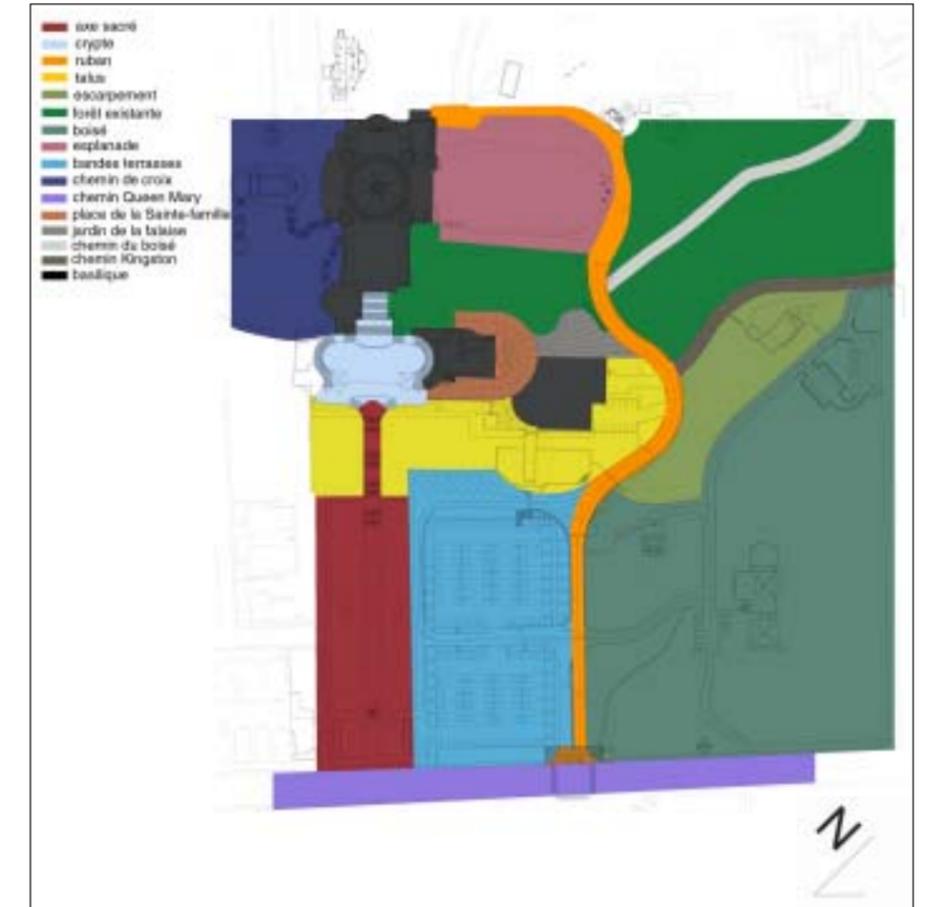
Circulation



Bâtiments



Unités de paysage



PROBLÉMATIQUE

'La Côte-des-Neiges était un jardin. Près de l'oratoire, dont la coupole construite par dom Bellot se dressait sur le ciel comme un hommage tardif à Brunelleschi, le vieil immeuble du Rockhill montait paisiblement étagé dans le paysage, la colline du Mont-Royal, préfacé d'un jardin.'

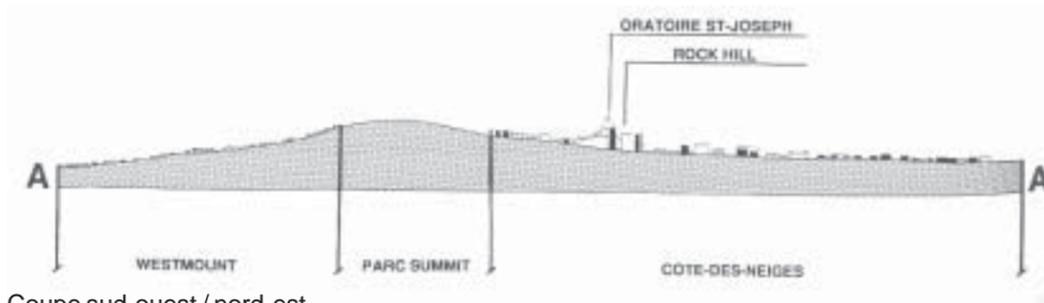
- Éthier-Blais, Jean, La Côte-des-Neiges d'antan, Morceaux du grand Montréal, sous la direction de Robert Guy Scully, Édition du Noroît, 1978.

La problématique et les objectifs d'aménagement du site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal se précisent suite à l'analyse effectuée. Cette problématique se situe tant au niveau de la relation du site avec la ville et avec le quartier que par rapport à l'articulation du site lui-même.

Comme le démontre le plan à droite, même s'il n'est pas situé dans le périmètre du parc du Mont-Royal, le site de l'Oratoire Saint-Joseph fait partie intégrante de la montagne dont il est une des composantes du flanc ouest. Symbole montréalais, l'Oratoire est un lieu fréquenté par près de deux millions de visiteurs dont une partie importante y vient en pèlerinage. Tel que le démontre la coupe située plus bas, l'élément dominant du site est la basilique dont le dôme est visible des principaux points d'entrée à Montréal et de plusieurs endroits dans les limites mêmes de la ville. Tout aménagement doit donc tirer profit mais également tenir compte de l'importance du lieu à l'échelle de la ville.

La relation du site au quartier est également importante. En effet, l'Oratoire a eu, et a toujours, un impact majeur sur le quartier Côte-des-Neiges, tant physiquement que par l'achalandage qu'il génère. Certaines photographies sur la page ci-contre sont quelques exemples de la perception de l'Oratoire depuis le quartier. Cependant l'aménagement actuel du site de l'Oratoire ne participe que très faiblement à la définition du chemin Queen Mary en une promenade véhiculaire de qualité. Aussi, les portes d'entrée au lieu sont peu invitantes pour le piéton, mis à part celle située le long de l'axe sacré. L'importance de l'espace comme poumon vert pour les environs ainsi que comme accès à la montagne doit être préservé.

Actuellement, la voirie ne correspond plus à l'achalandage et au moyen de transport actuel que sont la voiture et l'autocar. De plus, les circulations piétonnières et véhiculaires ne sont pas hiérarchisées et créent des conflits importants et n'assurent pas le minimum de sécurité requis. La nécessité d'adapter le site à sa nouvelle clientèle, de donner un accès facilité aux personnes en perte d'autonomie et d'intégrer ces nouvelles composantes aux éléments existants afin de former un tout harmonieux propice au recueillement se pose.



Coupe sud-ouest / nord-est
Tiré de *La Montagne en question*, p.59.



Définition du caractère et du potentiel patrimonial du parc du Mont-Royal et de ses environs
Tiré de *Plan de Mise en valeur du Mont-Royal*, p.24.



Vue de la basilique depuis les stationnements existants

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

OBJECTIFS

- Offrir à la communauté, au personnel et à la clientèle un environnement qui favorise la découverte de la montagne, et qui met en valeur le caractère religieux et patrimonial du site.
- Créer des séquences spatiales qui mettent en valeur les composantes physiques du site soit les talus et ses plateaux.
- Respecter et mettre en valeur les unités de paysage.
- Mettre en représentation l'identité du site à partir du chemin Queen Mary.
- Revoir la géométrie des circulations de façon à hiérarchiser les accès piétons et automobiles.
- Mettre en valeur l'axe sacré en éliminant la circulation véhiculaire et en procurant aux piétons un cheminement sécuritaire
- Exprimer et intégrer la montagne, son flanc et la basilique dans l'aménagement.
- Créer une unité d'ensemble dans l'aménagement de chaque secteur d'intervention en exploitant le caractère paysager des espaces.
- Développer et bonifier l'axe sacré et renforcer sa vocation de cheminement spirituel du piéton.
- Minimiser les surfaces asphaltées afin de créer un équilibre entre les espaces minéraux et végétaux.
- Développer les espaces de façon à ce qu'ils dialoguent avec les bâtiments existants ou proposés.
- Renforcer la prédominance de la basilique et le caractère sacré du lieu.



Vue des stationnements existants découpant le talus principal



Vue du talus principal



Vue de la basilique depuis le quartier



Vue de l'accès véhiculaire principal



Vue des escaliers et de la basilique



Vue de l'axe sacré et de l'accès automobiles



Appropriation du boisé

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

Aménagement global du site

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

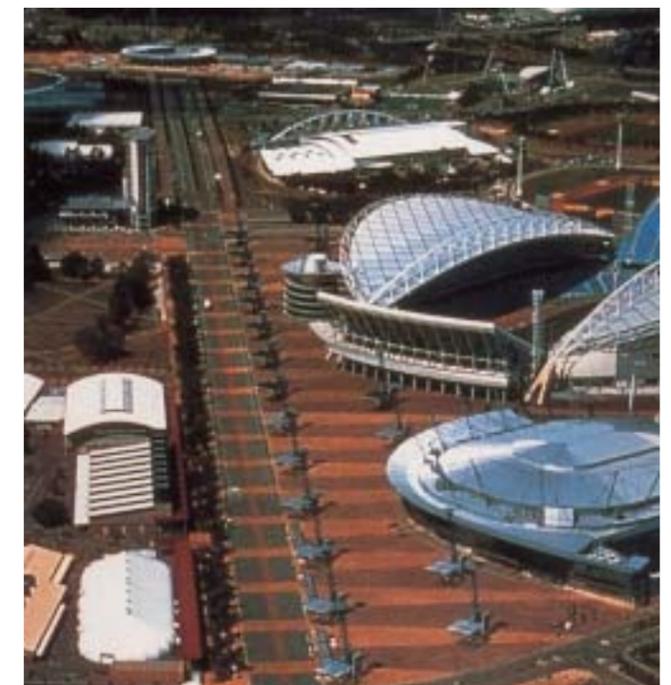
Le plan d'aménagement vise la restauration du site patrimonial de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et à répondre aux besoins des visiteurs de plus en plus nombreux en assurant une meilleure accessibilité des lieux, dans un environnement plus agréable et en offrant toute la sécurité requise. Le projet vise la hiérarchisation des circulations, l'intégration de nouvelles constructions et le traitement de l'axe sacré. L'aménagement de ce dernier se fera dans l'esprit des architectes Viau et Venne et de façon à permettre aux pèlerins d'y faire leur pèlerinage en toute sérénité. Aussi, comme le site de l'Oratoire est une porte d'entrée au parc du Mont-Royal à partir de la ville, le projet rend accessible aux visiteurs un paysage naturel cohérent avec l'aménagement d'Olmsted non loin. L'aménagement est conçu pour se développer pendant plusieurs années de façon à constituer un investissement pour les générations futures.

La proposition se développe à travers une approche contextuelle qui redonne aux sous-espaces le caractère propre aux tranches de paysages dans lesquelles ils s'insèrent tout en tenant compte des usages des lieux. Nos interventions, de l'ordre de la restauration, ajouteront au site une structure spatiale s'articulant à travers une stratégie végétale et minérale qui répondra aux objectifs cités plus tôt. Chacune des unités du paysage sera traitée de façon à ce qu'elles fassent partie intégrante de la montagne et qu'elles interagissent étroitement avec les limites du site. Pour ce faire, le traitement des circulations et les liens avec les bâtiments seront développés en assurant une continuité entre chaque unité par l'articulation des espaces verts et des espaces publics minéraux installés.

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

Circulation :

Le traitement de la voirie fait la distinction entre la voie d'accès principale, les voies secondaires et les accès aux stationnements. Les largeurs des accès sont différenciées selon la destination, en procurant des parcours et des expériences multiples. Les routes et les chemins principaux, soit l'axe sacré et l'axe d'accès automobile, également appelé ruban, sont orientés Est-Ouest tandis qu'une série de voies secondaires en décrochés sont orientés Nord-Sud. Les voies automobiles dans le secteur boisé sont traitées avec des matériaux souples et sobres. Des liens piétons multiples permettent de quitter les zones de stationnement rapidement et de se rendre sur des trottoirs périphériques qui mènent à destination. La circulation automobile est éliminée du secteur de l'axe sacré, favorisant l'expérience piétonnière. Un trottoir le long du stationnement est le principal chemin piéton du site outre l'axe sacré. Dans l'ensemble, la présence de l'asphalte est minimisée par l'aménagement judicieux des espaces de stationnement, par la hiérarchisation des voies de circulation et par l'utilisation de revêtements de sol différents. À proximité de l'axe sacré, des matériaux nobles sont utilisés. Les autobus ont accès à l'ensemble des infrastructures mais un cheminement privilégié les dirige directement vers le pavillon des pèlerins, au dessus du stationnement automobile, ou un stationnement et un débarcadère pour autobus sont aménagés. La livraison à lieu en deux endroit, soit près de la maison Taillefer et à côté du pavillon des Pèlerins. Des circuits sont aménagés à cet effet.



Traitement de sol en bandes générant une composition dynamique
Sydney Olympics Campus, Homebush Bay, Australie, Hargreaves Associates, 2000.

Espaces verts :

Pour l'ensemble du site, la stratégie végétale prend en considération le caractère de chaque unité de paysage et offre un intérêt à travers toutes les saisons. Le découpage des espaces verts entourant les stationnements est simple et met en valeur tant l'entrée véhiculaire que l'axe sacré. Ainsi, le long de l'axe sacré, certaines plantations existantes sont conservées et d'autres réhabilitées. Alors qu'une végétation ligneuse existante et proposée borde les stationnements, les talus sont recouverts de végétaux assurant la stabilité du sol. Dans la tranche naturelle, des espèces indigènes propres au mont Royal, et empruntées à la palette d'Olmsted, sont ajoutées au besoin.

Lien avec l'architecture :

Le paysage vient tantôt mettre en valeur la basilique, tantôt se marier avec les bâtiments de services qui sont plus discrets et au service de la basilique. Les pavillons et les kiosques qui se trouvent dispersés sur l'ensemble du site sont, quant à eux, bien intégrés aux espaces verts qui les dominent. En effet, les kiosques, telles les gares dans le secteur de l'axe sacré ou l'espace sous la portion aérienne du ruban, sont plutôt des dispositifs à percevoir et à expérimenter les espaces verts dans lesquels ils se trouvent. Pour favoriser la continuité visuelle du talus, les toitures de la section inférieure du pavillon d'accueil, logé dans le talus, sont végétalisées avec les mêmes spécimens que le talus adjacent. De plus, le croisement du ruban, du pavillon des pèlerins et du terrain entourant la maison Taillefer donne lieu à un espace public couvert et forme un carrefour animé dans lequel paysage, architecture et ingénierie forment un tout.



Parterres à la française
Thury-Harcourt, Normandie.



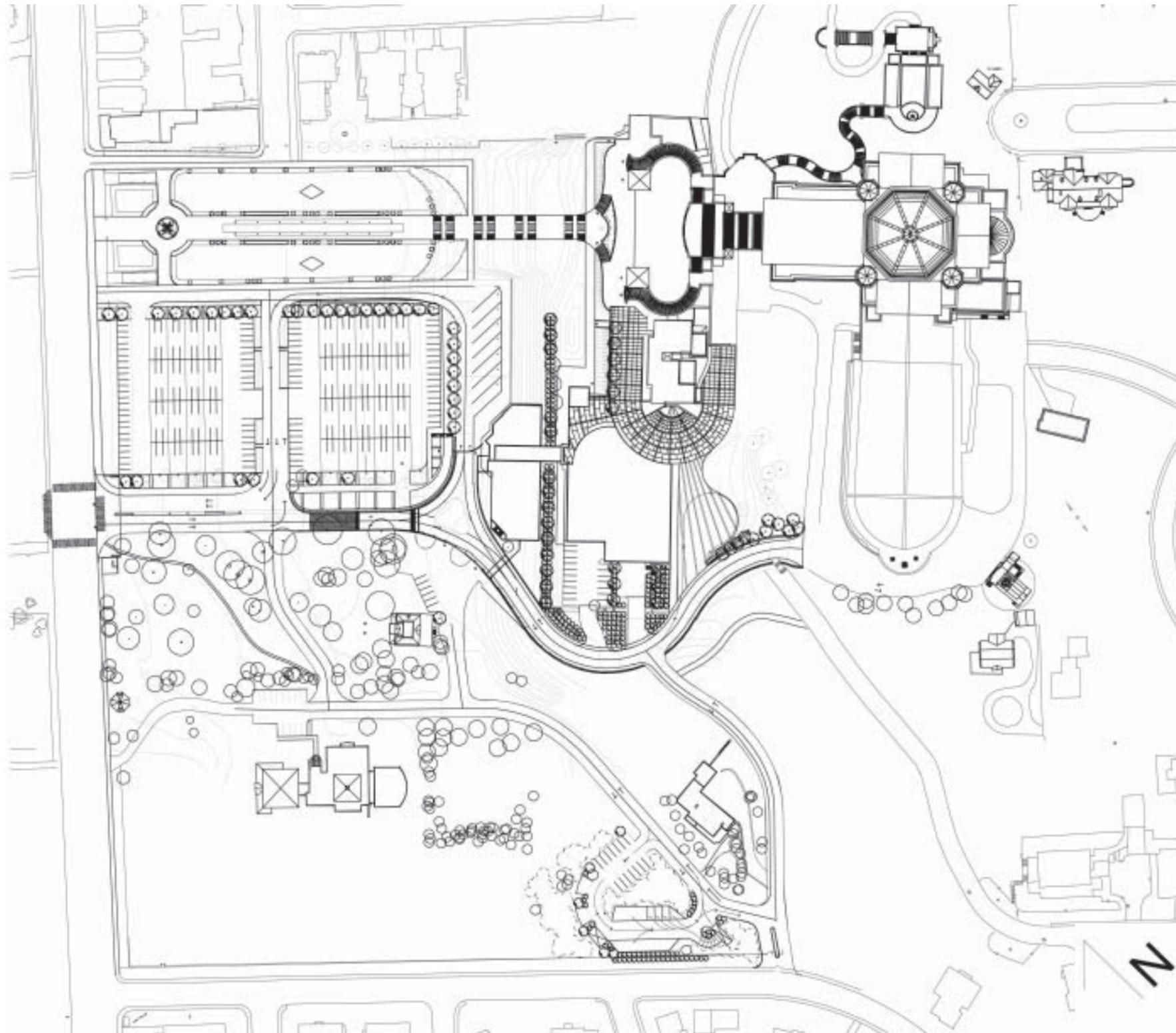
Boisé aménagé par Olmsted
Arnold Arboretum, Boston, photo de Robert Burley, 1990.



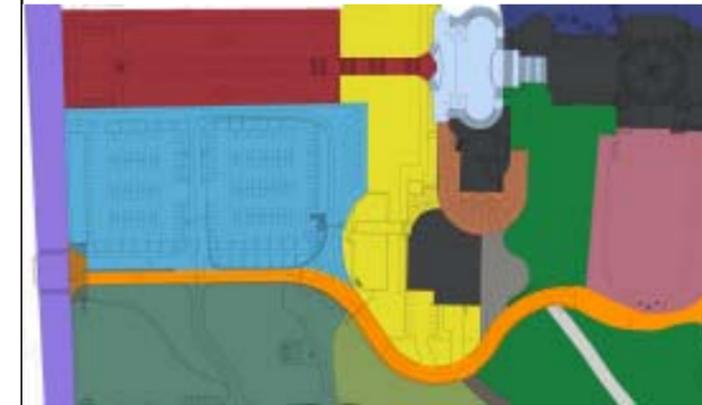
Toiture végétale
Couvent de la Tourette, Le Corbusier.



Sculpture du sol par talus
Sydney Olympics Campus, Homebush Bay, Australie, Hargreaves Associates, 2000.



échelle 1: 2000



Surfaces minérales

- 1 asphalte
- 2 béton avec pierre intégrée
- 3 pierre naturelle
- 4 granite

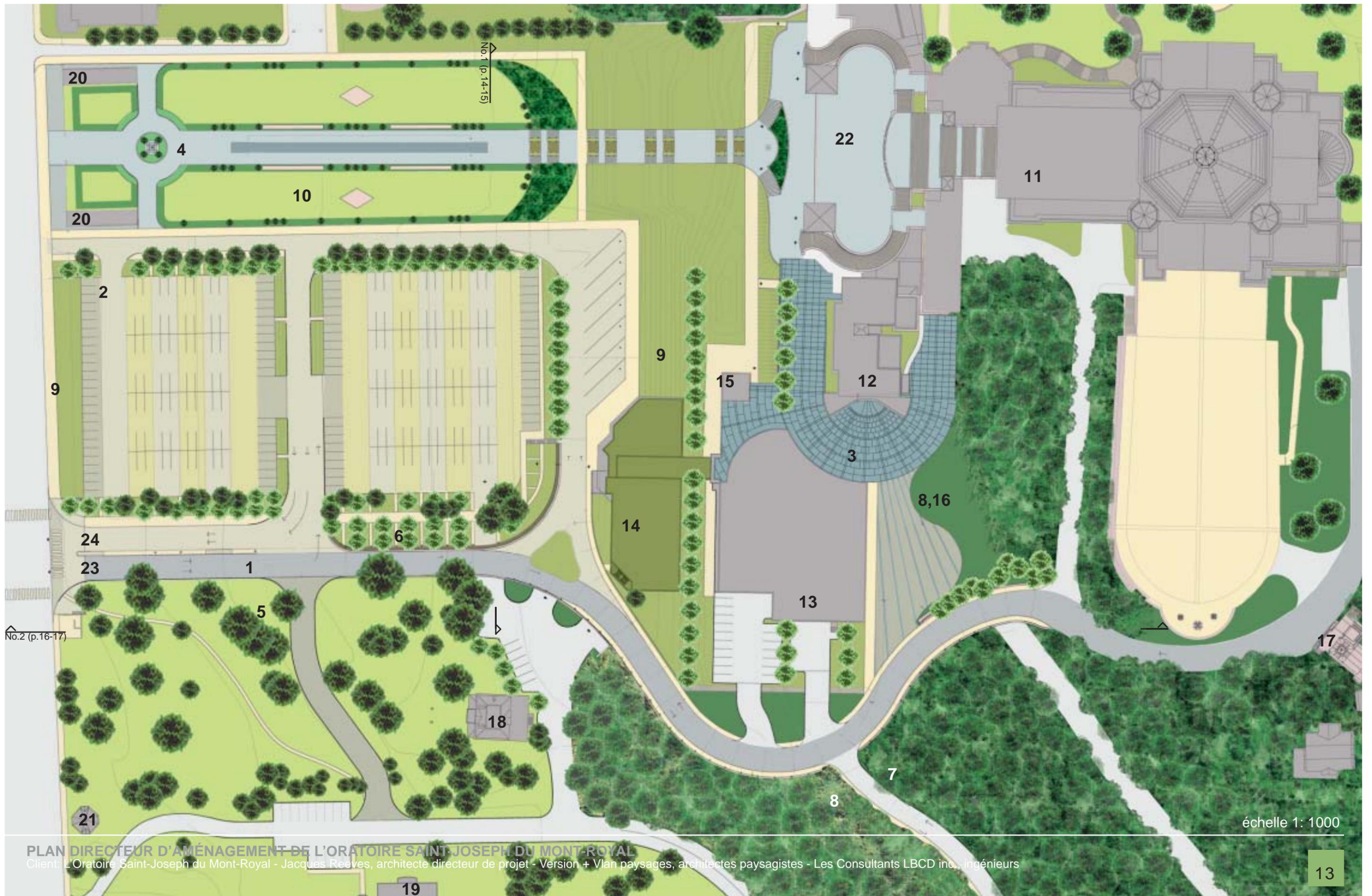
Surfaces végétales

- 5 arbres existants
- 6 arbres proposés
- 7 forêt existante
- 8 zone renaturalisée
- 9 vivaces et/ou arbustes
- 10 couvre-sol et/ou gazon

Bâtiments, structures et éléments du paysage

- 11 basilique
- 12 pavillon Sainte-Croix
- 13 pavillon des Pèlerins
- 14 pavillon d'accueil (toiture végétalisée)
- 15 carillon
- 16 jardin de la falaise
- 17 chapelle primitive
- 18 résidence Taillefer
- 19 pavillon des Petits chanteurs du Mont-Royal
- 20 gares de tramway
- 21 pavillon existant
- 22 crypte
- 23 entrée du site
- 24 sortie du site





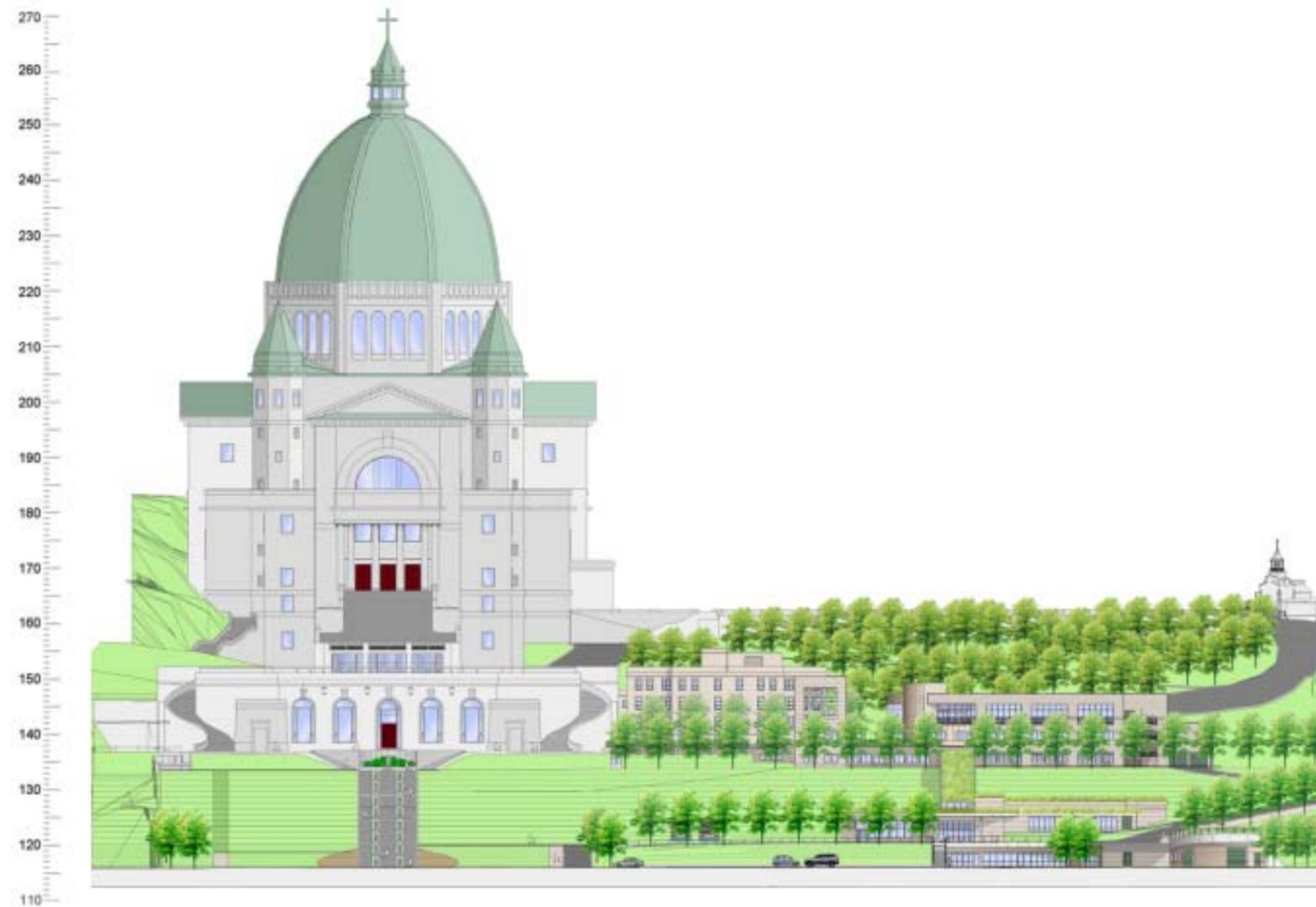
No.2 (p.16-17)

No.1 (p.14-15)

échelle 1: 1000

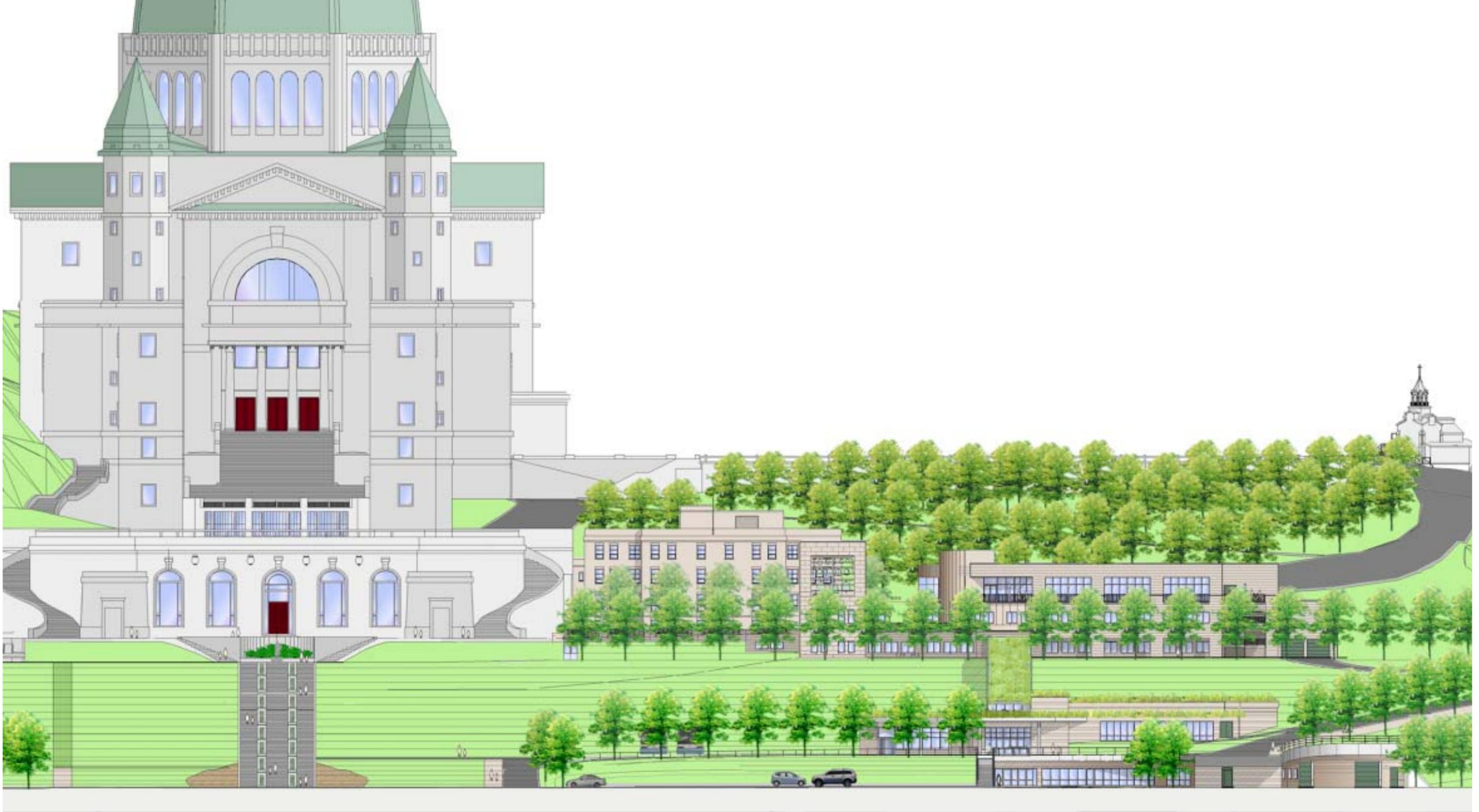
PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs



échelle 1:1000

Élévation no.1
 Réf. plan général p.13

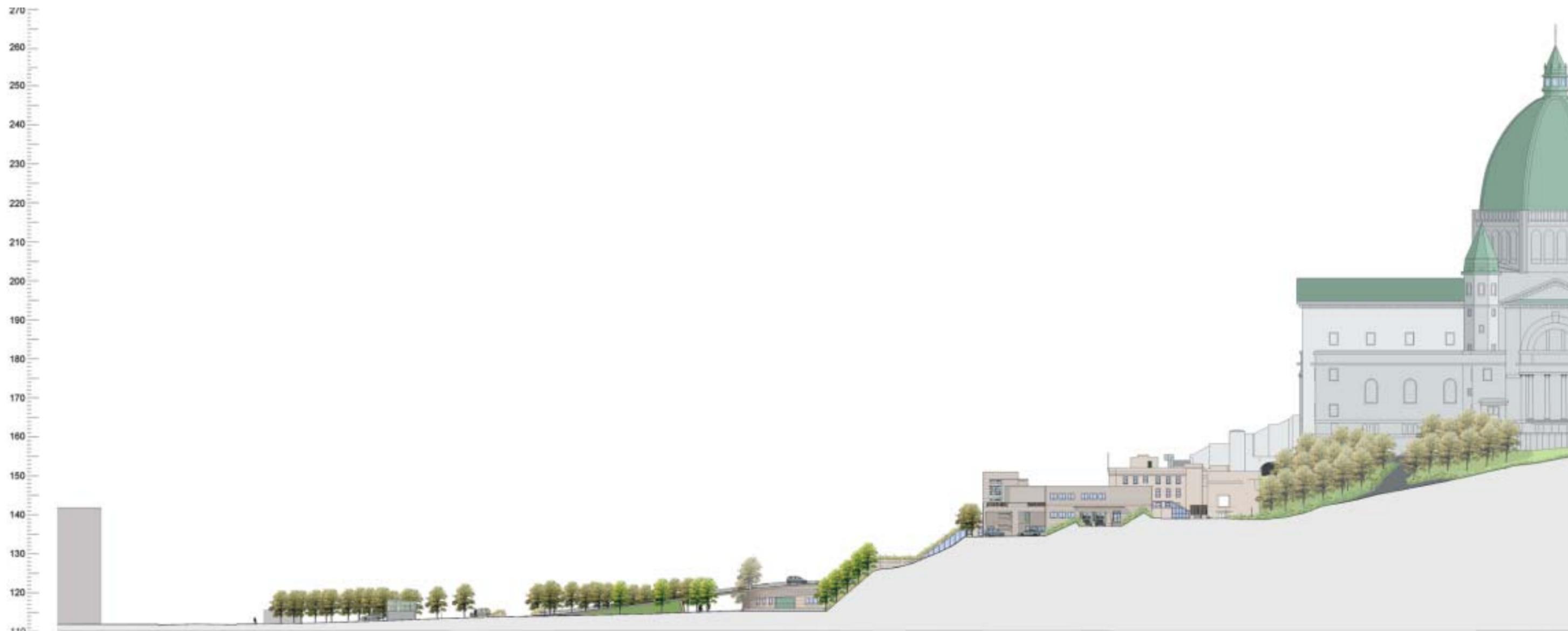


échelle 1: 500
 Élévation no. 1
 Réf. plan général p. 13

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

élévations



Collège Notre-Dame Chemin Queen-Mary Ruban / circulation véhiculaire Pavillon d'accueil Pavillon des Pèlerins Pavillon Sainte-Croix Place Sainte-Famille Jardin de la falaise Basilique

échelle 1: 1000

Élévation no.2
Réf. plan général p13

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Cliant: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

coupe transversale



Vue de l'axe sacré vers la basilique

L'axe sacré

APPROCHE HISTORIQUE ET CONCEPTUELLE

Un espace sacré est lié avec le divin et doit inspirer le respect. L'objectif de l'aménagement de l'axe sacré est d'en faire un lieu d'art et de verdure. À partir du portail, chemin Queen Mary, jusqu'au sommet de la coupole de la basilique, la tranche sacrée est entièrement consacrée aux pèlerins, à l'abri des véhicules. L'axe assure toujours des communications faciles avec les espaces intérieurs. Il induit une direction forte ayant pour but l'accès à la basilique. Les gestes proposés renforcent le caractère classique d'origine de Viau et Venne tout en travaillant trois principes qui affirment chacune des étapes du cheminement spirituel du trottoir à la basilique, du profane au sacré. Les proportions de l'axe sont révisées de façon à donner plus d'importance à l'axe central mais aussi de façon à s'harmoniser avec le contexte et à harmoniser les différentes plates bandes entre elles.

L'étude des photographies de l'axe prises entre 1937 et 2002 et celle de l'aménagement proposé selon l'esquisse de 1924 des architectes Viau et Venne montrent que le jardin de l'axe demeure intact depuis sa réalisation. Les commentaires émis par les différents comités sont faits dans le sens de la continuité de l'aménagement.

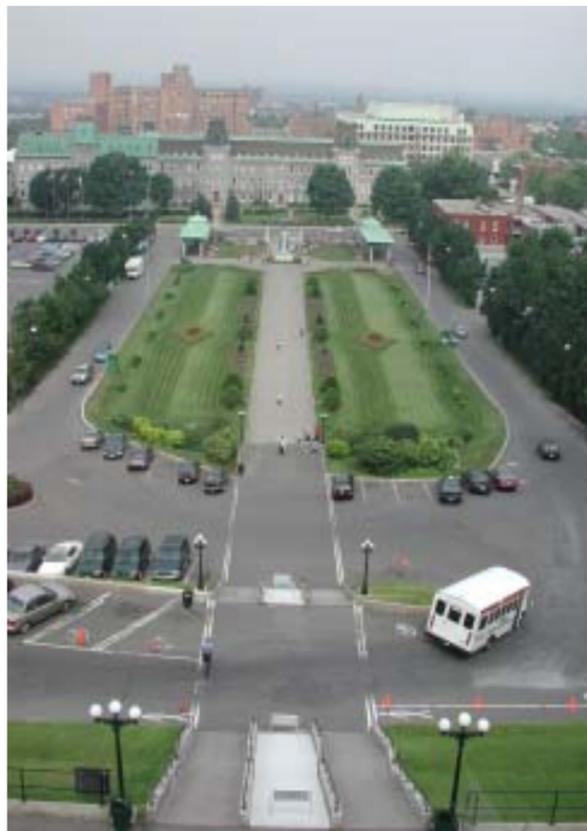
Les principes d'aménagements retenus pour l'axe se basent sur deux éléments principaux, soit la conservation et la réhabilitation qui sont deux des principes d'aménagements de sites historiques ainsi que la modification du secteur due à la suppression des voies automobiles.

La conservation

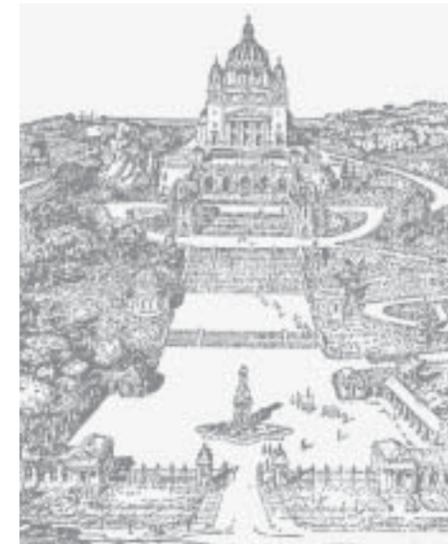
L'aménagement proposé de l'axe sacré intervient dans un premier temps sur la conservation des caractéristiques suivantes :

- La structure cruciforme de l'axe;
- Le rapport de proportion dans les volumes, les formes et les couleurs;
- Le rapport entre les surfaces végétales et minérales ;
- L'ascension continue de la rue Queen Mary à la Crypte;
- L'esprit des compositions végétales, dont les éléments suivants :
 - Les parterres de gazon;
 - Le cadre végétal des parterres (arbustes et vivaces);
 - Les broderies en losanges;
 - Les plantations arbustives de l'extrémité de l'axe;
- La topographie existante du plateau inférieur;
- L'escalier central réservé aux pèlerins.

Dans la poursuite de l'entretien minutieux exécuté par l'équipe d'horticulture de l'Oratoire et en vue d'entreprendre une étroite collaboration avec cette dernière dans l'établissement de la stratégie de plantation par rapport aux espèces endommagées ou à relocaliser, il est souhaitable d'exclure tout changement qui déstabiliserait l'écosystème du jardin. S'il y a lieu de procéder à des remplacements de plantes, ceux-ci seront considérés en fonction des usages établis et reconnus par les différentes zones botaniques et culturelles, toujours dans le but de conserver les espèces d'origines.



Vue de l'axe sacré vers le Collège Notre-Dame



Plan du projet initial des architectes Viau et Venne, 1914



Sacré-Coeur de Paris, inauguré en 1891, achevé en 1919



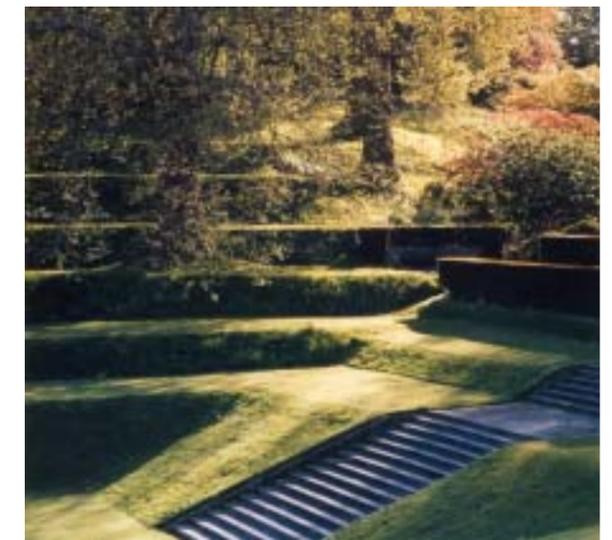
Allée de gazon bordée d'une plate-bande fleurie
Anthea Gibson, Westwell Manor, Oxford, Angleterre.



Parterres dans l'esprit du XIXe siècle
Pascal Cribier, restauration du Jardin des Tuileries, France.



Réinterprétation contemporaine de jardins à la française
Pascal Cribier, Le donjon de Vez, Oise, France.



Escaliers de pierre intégrés à des talus
Percy Cane, Dartington Hall, Devon.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

La réhabilitation

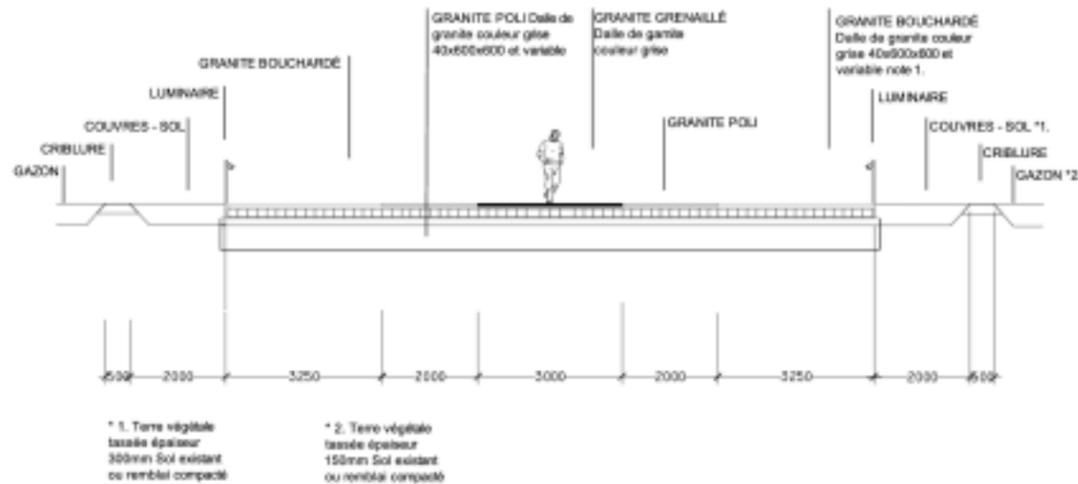
Dans la Charte de la conservation du patrimoine québécois, l'article IX-C déclare « qu'il faut conserver et rehausser la qualité de la vie du milieu dans lequel s'inscrit le monument, le paysage, le vestige ou l'ensemble » et ce en tenant compte de l'évolution des usages et des coutumes. Dès lors, il peut s'agir d'employer les mécanismes de réhabilitation d'un site historique qui se définissent par « toutes les dispositions prises en vue de rendre à une ville ou un ensemble historique ou à des bâtiments, leurs qualités disparues, leur dignité, ainsi que leur aptitude à remplir leur fonction sociale ».

Ainsi, certains éléments de l'axe sacré sont sujets à une réhabilitation imposée principalement par la suppression des voies automobiles encadrant l'axe et aussi par l'intégration nécessaire des marches de la crypte. La circulation automobile est éliminée afin de favoriser la circulation piétonne. En outre, Françoise Choay nous explique dans *l'Allégorie du patrimoine*, que la réhabilitation d'un site peut s'effectuer à travers le principe de modernisation qui consiste à insérer le présent dans le passé en recherchant à la fois symbiose et effet régénérateur.

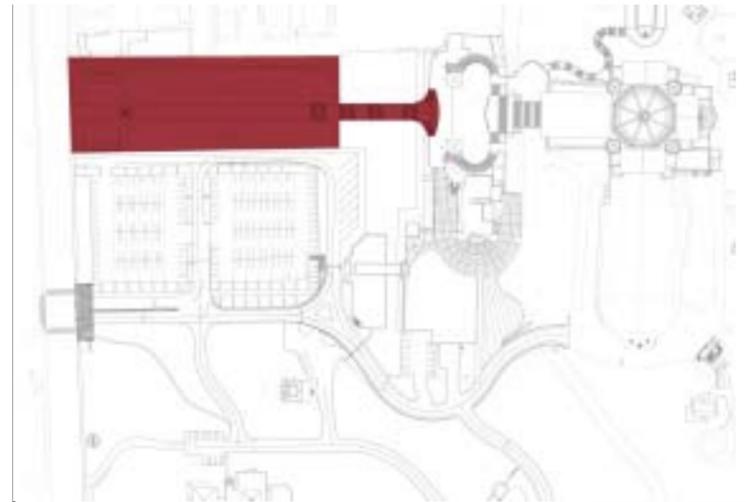
Les éléments réhabilités sont :

- Les marches et l'esplanade de la crypte;
- Les sentiers dont la vocation devient piétonne sont réaménagés;
- Le revêtement en asphalte est remplacé par un revêtement plus noble - il varie suivant les espaces : granit, béton avec granit, béton avec agrégats;
- La largeur des allées est de 2.5 m pour l'usage piéton;
- L'axe central dont la largeur de 10 m résulte des nouvelles proportions de l'axe devenu un espace continu jusqu'à la crypte grâce à la suppression des voies véhiculaires;
- Le sentier transversal au pied du premier talus :
- La géométrie du sentier permet de conserver intacte la structure du plateau inférieur;
- Le niveau du sentier rend plus fluide le parcours du jardin sacré et permet un accès direct entre l'axe et le débarcadère des autocars;
- La stratégie végétale des talus est réajustée afin de mettre en valeur l'axe : les talus sont recouverts de plantes couvre-sol et de graminées basses dont la couleur et les volumes se rapprocheront du gazon des parterres pour assurer la continuité visuelle de l'axe sur toute sa longueur.

Ces interventions au niveau de la conservation ou de la réhabilitation cherchent également à intégrer les considérations sur l'accroissement du tourisme et les besoins qui en découlent tout en respectant les usages existants soit l'accès et l'ascension à la basilique ainsi que les processions et les pèlerinages.



Coupe type du trottoir de l'axe sacré
Détail no.3 Réf. plan de l'axe p.21 échelle 1: 150



Surfaces minérales

agrégat de granite type A	1
agrégat de granite type B	2
agrégat de granite type C	3
béton avec pierre intégrée	4
escaliers de bois	5
asphalte	6

Surfaces végétales

arbres existants	7
arbres proposés	8
forêt	9
plantation de vivaces existantes	10
gazon existant	11
arbustes existants	12
vivaces et/ou arbustes	13

Bâtiments, structures et éléments de paysage

crypte	14
esplanade	15
basilique	16
passage piéton	17
gares de tramway	18
statue	19



échelle 1: 750

Bandes / terrasses

APPROCHE PERCEPTUELLE

La perception visuelle de l'espace est travaillée pour créer une ambiance agréable et donner un sens au lieu malgré la présence importante de véhicules. L'objectif est de donner l'impression de continuité entre la zone de stationnement et la montagne. Dans cette zone avant tout fonctionnelle, l'accessibilité entre les différentes parties du site ainsi qu'entre le site et le quartier est prioritaire. Ainsi, chaque étape du parcours à travers le stationnement, pour le piéton et pour l'automobiliste, est une expérience de découverte et un cheminement dans lequel la présence de la montagne est sentie et vécue.

PRINCIPES DE COMPOSITION

- Relation à la matière de la montagne par un rapport étroit entre les formes et la topographie naturelle du site ainsi que par l'insertion de la pierre de calcaire dans les ouvrages de soutènement et dans certains pavages.
- Insertion de l'unité dans la logique de la tranche profane où sont aménagées une série de bandes végétales sur les talus et de bandes minérales sur les terrasses afin de mettre en évidence la topographie du lieu et de rythmer l'espace.
- Insertion d'un tampon composé d'un talus végétalisé du côté du chemin Queen Mary de façon à diminuer l'impact du stationnement sur la rue et de rattacher l'avant plan avec le plan intermédiaire qu'est le talus principal et avec l'arrière plan qu'est la montagne, le tout en tenant compte, dans le choix des matériaux, des échelles variées des éléments.
- Expression de l'Oratoire sur le chemin Queen Mary par l'élargissement du trottoir et par l'implantation d'éléments de mobilier dans la poursuite de la clôture existante (située devant l'axe sacré).
- Maximisation des espaces de stationnement dans un minimum de surface en optimisant la répartition de ceux-ci dans l'espace.
- Réduction de l'impact visuel des surfaces d'asphalte par la diversification des matériaux durs et par l'insertion de talus végétalisés dans le stationnement.
- Conservation des arbres existants que ni le tracé de la voirie ni le changement de niveaux ne vient perturber.



Vue du stationnement



Vue du stationnement vers la basilique



Vue du talus principal



Passages piétons entre des talus végétalisés
Michel Corajoud, Parc du Sausset, Seine-Saint-Denis, France.



Talus
Hiroki Hasegawa, Portside Park, Japon, 1992-1999.



Traitement de sol d'une promenade piétonne avec différents matériaux
Hiroki Hasegawa, Portside Park, Japon, 1992-1999.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

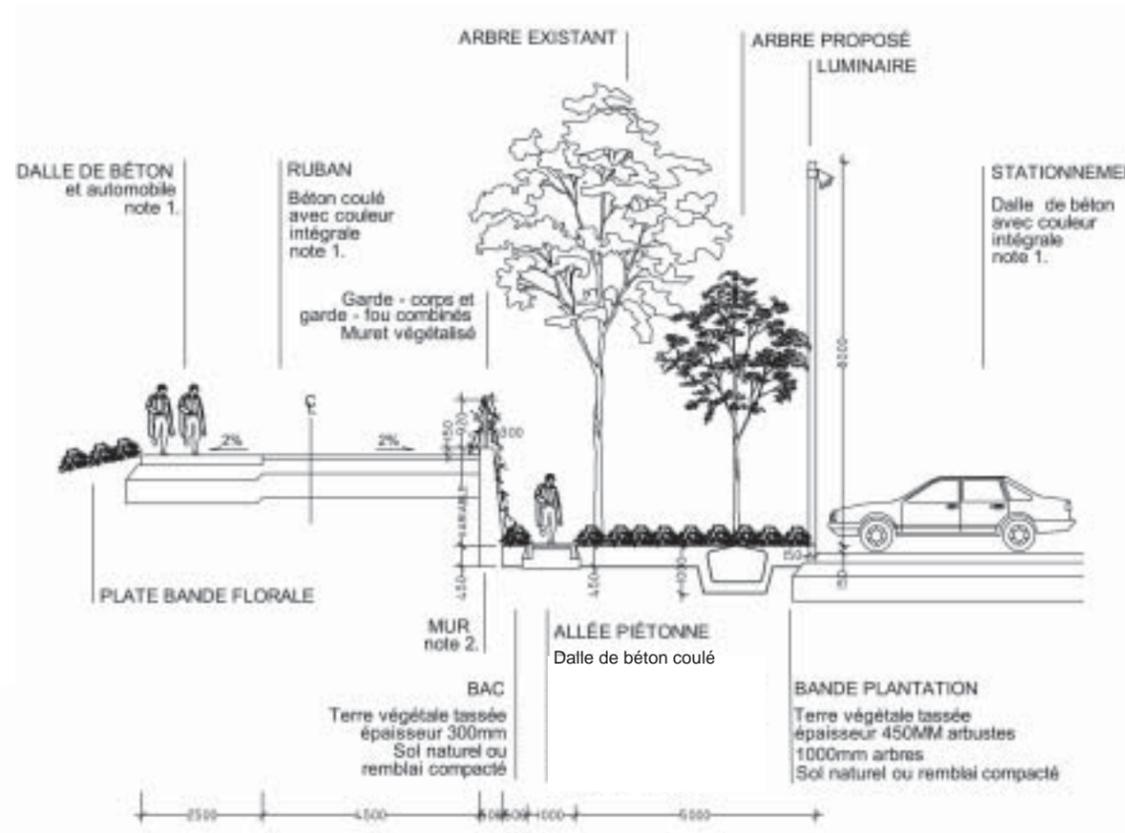
Cliant: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

approche perceptuelle et principes de composition

MATÉRIAUX ET VÉGÉTATION

Une partie du ruban est surélevée, donnant ainsi un accès visuel et physique au boisé situé au sud. Les talus sont plantés de végétaux aux textures fines du côté du chemin Queen Mary alors que leurs faces cachées, visibles depuis l'intérieur du site, sont plantés d'arbustes. Les compositions offrent des tableaux possédant un intérêt tout au long des saisons. Les deux bandes de part et d'autre du stationnement sont plantées d'arbres qui cadrent ce dernier. Deux rangées d'arbres ornementaux sont plantées au sommet des deux plus grands talus, accentuant ces derniers et créant un filtre par rapport aux nouveaux bâtiments. Sous l'alignement d'arbres situé sur le talus principal, une rangée d'arbustes indigènes à valeur ornementale est plantée.

Le traitement du sol des bandes sera composé de béton avec agrégats granitiques de 3 tons en relation aux matériaux de l'Oratoire, dans des teintes de vert et de gris clair. Il est prévu que certaines bandes collectent l'eau, à l'aide d'un drain. Les talus qui séparent les deux stationnements sont percés par des chemins et retenus par des murs de soutènement en béton brut de décoffrage. Les allées piétonnes sont en béton coulé, neutres et sobres. Le stationnement d'autobus est traité comme une esplanade. Les garde-corps et appareils d'éclairage sont en acier. L'escalier qui mène au pavillon d'accueil est en bois.



Coupe type du muret entre le stationnement et l'axe sacré

échelle 1: 150

Détail no.4
Réf. plan des bandes p.25

STRATÉGIE D'ÉCLAIRAGE

Les mats d'éclairage sont implantés le long du ruban et dans les deux bandes plantées de part et d'autre du stationnement selon le rythme établi par les bandes de pavage. Ils sont formés d'un tubulaire d'acier et d'un luminaire qui s'y accroche. Un éclairage sous le ruban est également prévu.

Face est des talus :

Saule arctique nain
Cornouiller stolonifère
Sorbaria à feuilles de sorbier

Alignements au sommet des talus :

Ostryer de Virginie
Surreau pubescent

Bande plantée côté nord :

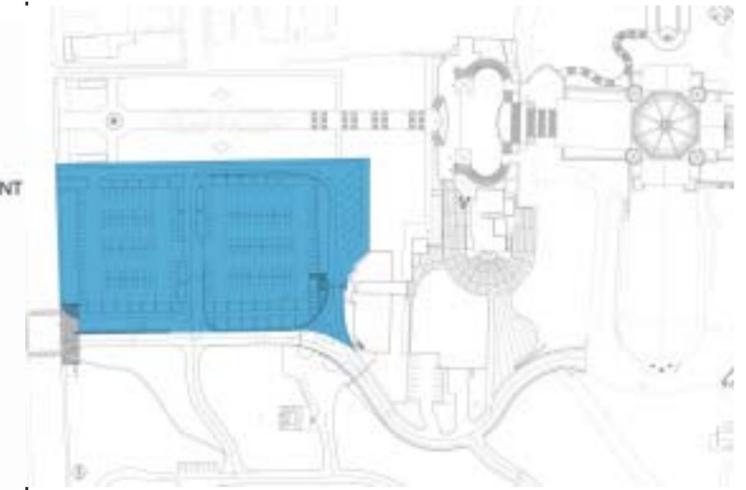
Conservation des arbres existants
Chêne des marais avec couvre-sols
Lierre sur le mur de soutènement

Face ouest des talus:

Fétuque
et autres graminées
retenant les sols

Bande plantée côté sud :

Conservation des arbres existants
Frêne d'Amérique avec couvre-sol
Lierre et arbustes sur les gabions



LÉGENDE

Surfaces minérales

trottoir de béton coulé
béton avec pierre intégrée couleur A
couleur B
couleur C

Surfaces végétales

talus végétalisé
arbres proposés
arbres existants
arbustes

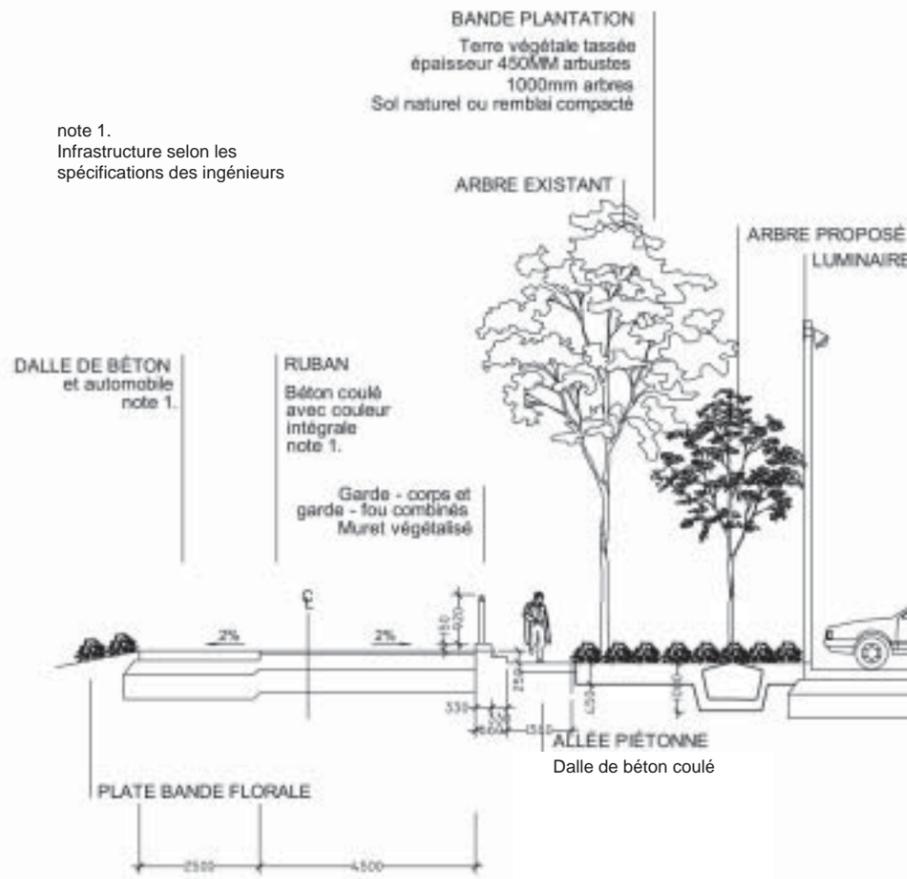
Bâtiments, structures et éléments de paysage

pavillon d'accueil (toit végétalisé)
entrée du pavillon d'accueil niveau 116
entrée du pavillon d'accueil niveau 120
escaliers
stationnement
stationnement d'autobus
sortie du site / Placette
guérite d'accueil
chemin Queen-Mary
allée d'accès piétonne
terre-plein central
accès des autobus
passerelle

1
2
3
4

5
6
7
8

9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21



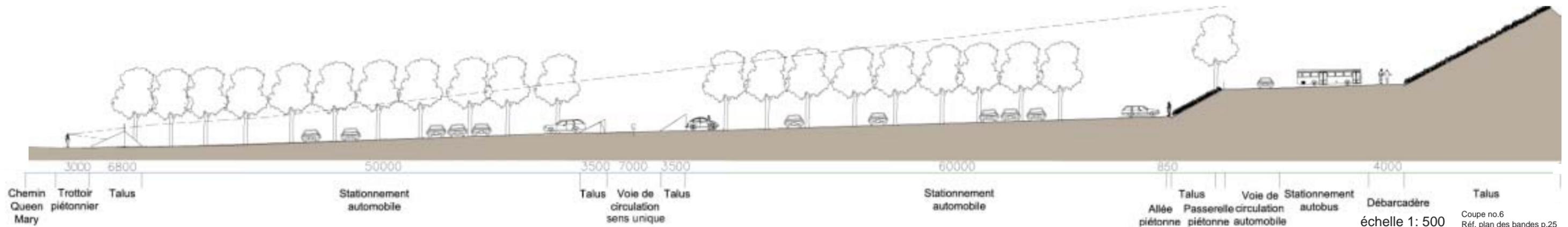
Coupe type de l'escalier entre le stationnement et l'axe sacré

échelle 1: 150

Détail no.5
Réf. plan des bandes p.25

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs



PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Client: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

plan et coupe du stationnement

échelle 1: 500
Coupe no.6
Réf. plan des bandes p.25



Vue du carillon relocalisé dans le projet



Vue du pavillon des Pèlerins actuel



Vue vers le pavillon des Pèlerins actuel

Relation architecture et paysage

APPROCHE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE INTEGRÉE

L'implantation des bâtiments de services sur le site épouse les formes paysagères jusqu'à s'y insérer, comme le fait le pavillon d'accueil dans le talus principal. Afin de favoriser l'intégration de l'architecture au paysage, une série d'aménagements a lieu sur les toits des bâtiments qui deviennent autant de terrasses ou de jardins, tirant ainsi profit des dénivellations du terrain. De plus, les liens entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments donnent lieu à des aménagements qui viennent inscrire des parcours à l'échelle du terrain complet. Par exemple, le jardin linéaire qui longe le ruban vis-à-vis des stationnements du plateau inférieur conduit à l'entrée du pavillon d'accueil située au niveau 116. Cette allée, pendant de l'axe sacré, accueille les visiteurs depuis l'entrée du site.

PRINCIPALES COMPOSANTES

Pavillon d'accueil et centre d'information niveau 116 :

- Traitement de l'entrée en parterre minéral dans le prolongement de l'axe piétonnier.
- Conservation des arbres existants et ajout de plantations qui assouplissent la rencontre du bâtiment avec le sol.
- Traitement du talus végétalisé au niveau supérieur afin d'envelopper le bâtiment.
- Traitement des toitures en toit-terrasse végétalisé, tout comme le toit de l'escalier mobile, mais non accessible pour conserver l'intégrité du talus vu des différents belvédères.
- Modulation du ruban par l'insertion d'une partie du bâtiment sous ce dernier.
- Emplacement de la zone de déchargement sous le ruban de façon à la camoufler et à procurer un accès rapide aux infrastructures sans entrer en conflit avec les visiteurs.
- Conservation de l'accès visuel entre le boisé et le stationnement par la création d'une portion de route aérienne.

Pavillon des Pèlerins :

- Installation d'un lien piétonnier qui longe le pavillon des Pèlerins et rejoint l'aboutissement de l'axe sacré.
- Installation de nouvelles plantations arbustives du côté des stationnements et sur le sommet du talus principal afin de filtrer les vues sur le bâtiment.
- Traitement du jardin de la falaise comme un sous bois et du débarcadère des navettes en un espace minéral intégré au paysage.

Pavillon Sainte-Croix :

- Circonscription du pavillon Sainte-Croix par la place de la Sainte-Famille.
- Définition de la place de la Sainte-Famille comme principal lieu de rassemblement des pèlerins et comme rotule pour les nouveaux bâtiments.
- Installation d'un jardin en pots amovibles sur la place de la Sainte-Famille afin de créer un espace changeant et flexible lié au jardin de la falaise.
- Création de talus surélevés par rapport au point haut du talus principal afin de dissimuler les chemins et une partie de la façade du bâtiment.



Architecture en continuité avec le paysage grâce au jardin sur le toit
Chambre de commerce et d'Industrie, Ionel Schein, Fiers, Normandie.



Toiture végétalisée par des graminées
Hans Luz, Allemagne.



Modulation du sol
Garden of cosmic speculation, Charles Jencks.



Intégration de l'architecture et du paysage
Sundown House Sea Ranch, Californie.

MATÉRIAUX ET VÉGÉTATION

Pour favoriser la continuité visuelle du talus, les toitures de la section inférieure du pavillon d'accueil sont végétalisées. Une partie du toit est aussi couverte par le remblai qui forme le talus. Le jardin de la falaise qui entoure le débarcadère et met en valeur la végétation indigène se poursuit sous forme de bacs plantés sur la place de la famille dont une partie sert de toit au pavillon des pèlerins. Les arbustes qui entourent les bâtiments viennent adoucir leur présence dans l'espace. Comme il est décrit dans la section bandes-terrasses, un alignement d'arbres et d'arbustes est planté au sommet du talus principal.

Certains toits sont aussi des terrasses, comme une partie de la place de la Sainte-Famille et sont traités avec du pavage en pierre calcaire utilisé ailleurs dans l'aménagement.

STRATÉGIE D'ÉCLAIRAGE

L'éclairage des aménagements autour des bâtiments provient de ces derniers. Les bâtiments sont eux-mêmes mis en valeur par un éclairage approprié qui est toutefois plus discret que celui, déjà en place, de la basilique. L'éclairage sert surtout à identifier les entrées et les sorties aux bâtiments.

Toit végétalisé du pavillon d'accueil :
Fétuque et autres graminées
pour retenir les sols

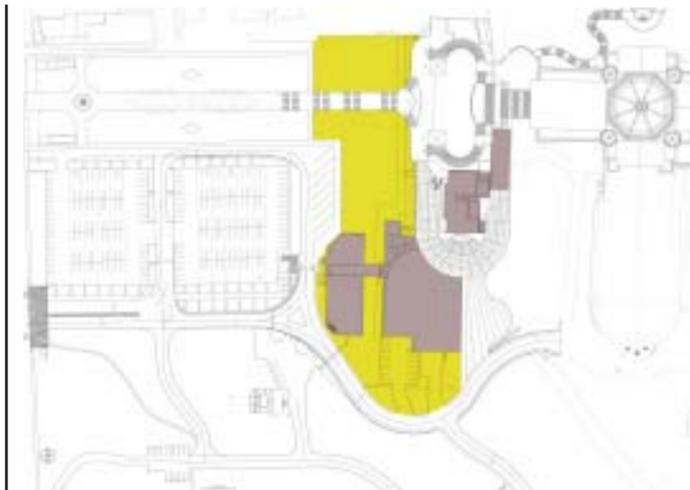
Talus principal :
Fétuque et autres graminées
pour retenir les sols

Alignements au sommet des talus :
Ostryer de Virginie
Surreau pubescent

Massif arbustif de grande taille :
Surreau pubescent

Bande plantée côté sud :
Conservation des arbres existants
Frêne d'Amérique avec couvre-sol
Lierre et arbustes sur / dans le mur de gabions

Arbres en pots :
Pommetiers



LÉGENDE

Surfaces minérales

asphalte	1
béton avec pierre intégrée	2
dalle de béton coulé	3
escalier de bois	4
muret de gabions	5

Surfaces végétales

arbres existants	6
arbres proposés	7
zone renaturalisée	8
arbustes	9
massif arbustif	10

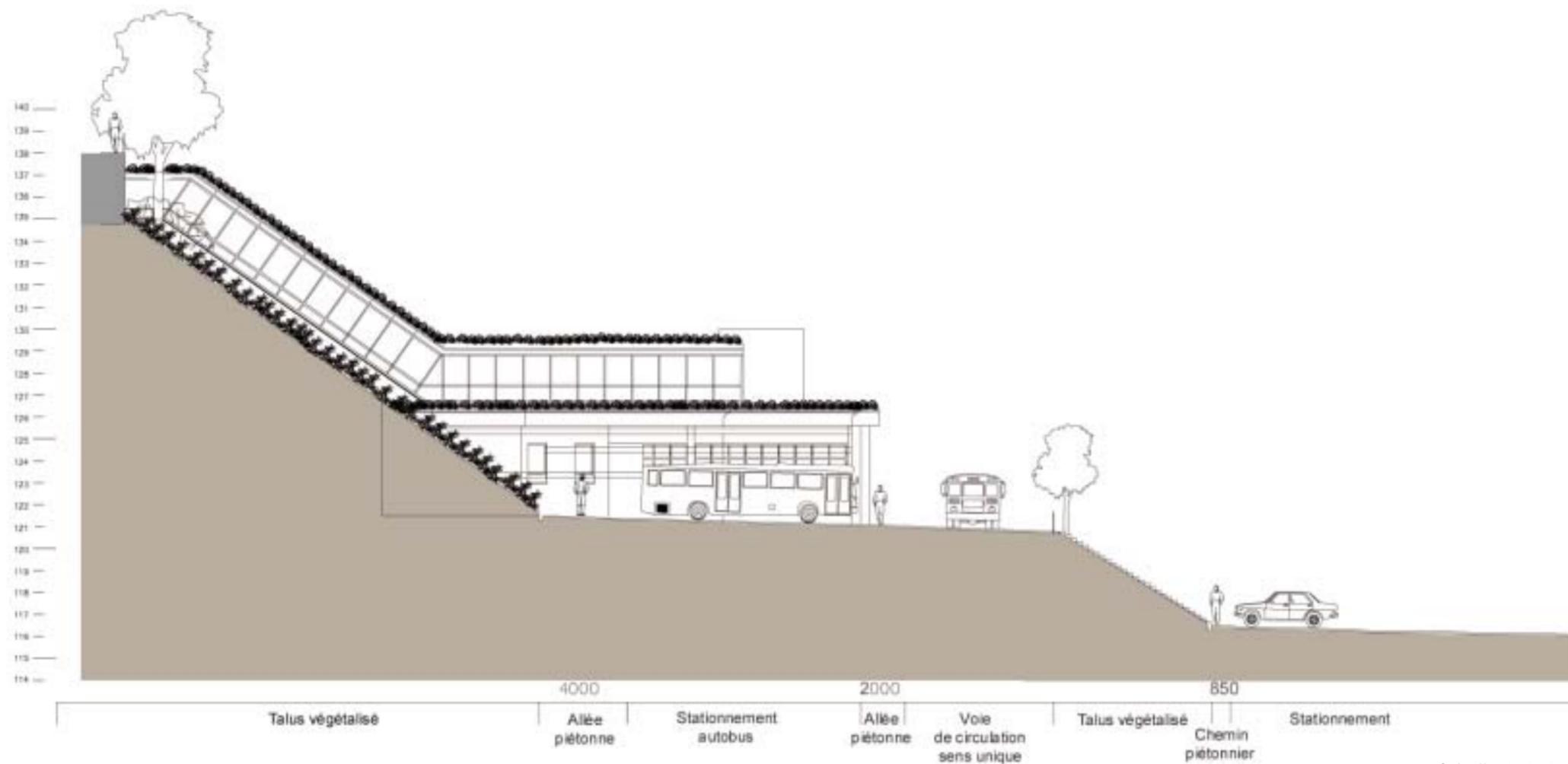
Bâtiments, structures et éléments de paysage

pavillon des Pèlerins (niveau 134)	11
pavillon d'accueil (niveau 120)	12
zone de livraison (niveau 116)	13
entrée du pavillon d'accueil (niveau 116)	14
zone de livraison (niveau 137)	15
place de la Sainte-Famille	16
carillon	17
escalier mobile	18
passage piéton	19
résidence Taillefer	20
stationnement automobile	21
stationnement d'autobus	22
ruban	23
passerelle piétonnière	24
trottoir	25

1



échelle 1: 500



échelle 1: 250
 Coupe-élévation no.7
 Réf. plan de l'architecture p.29



échelle 1: 500
 Coupe-élévation no.8
 Réf. plan de l'architecture p.29

Ruban et escarpement

APPROCHE PERCEPTUELLE

Le ruban est le parcours principal de circulation véhiculaire à travers le site. Il relie divers espaces et, de par son tracé et son élévation croissante, il offre un point de vue constamment changeant sur l'espace. C'est aussi un lieu de circulation à plus grande vitesse que l'axe sacré, demandant des gestes simples qui peuvent être perçus en voiture. Il s'agit d'un lieu de passage qui est mis en valeur, entre autre, par le traitement de son cadre. Il s'agit d'un accès au mont Royal et ainsi, le ruban est un cheminement uniforme et continu en milieu naturel en constant dialogue avec la montagne. Le traitement des bandes plantées le long de l'axe, le traitement des ouvrages de soutènement ou des pilotis ainsi que l'aménagement de l'escarpement contribuent tous à déterminer le caractère du ruban.

PRINCIPES DE COMPOSITION

- Continuité de la voirie par le choix d'un revêtement de sol continu, se distinguant des revêtements de sol adjacents, et par la limitation de ce traitement de sol à une bande de 7 mètres de largeur tout au long du ruban;
- Intégration du ruban au site et aux zones adjacentes par la plantation de bandes d'arbres et la continuité du traitement des ouvrages de soutènement, des garde-fous et des luminaires;
- Traitement des sur-largeurs de la chaussée avec un revêtement semblable à celui des allées piétonnes pour créer une zone d'usage polyvalent;
- Réduction des surfaces asphaltées en créant des variations dans le revêtement de sol;
- Traitement des garde-corps, des garde-fous et de l'éclairage de façon intégrée pour limiter l'impact du mobilier dans l'espace;
- Perméabilité des espaces entre l'axe profane et le boisé par la création d'une portion aérienne du ruban;
- Mise en valeur du tracé du ruban par l'implantation de luminaires, d'arbres et d'un muret de soutènement visible du côté du boisé;
- Végétalisation du muret de soutènement du côté du stationnement et inscription d'écritures sur l'allée piétonne le longeant ainsi que sur les pilotis le soutenant pour travailler l'infrastructure routière à l'échelle humaine ;
- Création d'une impression de flottement du ruban par la végétalisation de certaines parois, le travail d'éclairage et la création de décrochés dans la structure pour accroître la légèreté de la structure;
- Fluidité et sécurité du parcours par mise en forme de la géométrie de courbes et le nivellement par rapport à la topographie existante.



Vue de la voie piétonne longeant la voie véhiculaire



Vue d'un talus végétalisé



Vue du tracé de la voie grim pant la montagne



Inscriptions dans le béton

Nature n'existe pas: Festival de Chaumont-sur-Loire.



Voirie surélevée libérant des espaces en-dessous

Allen, Cha, Hanson, Miller, Reed et Ryan, Louisville Waterfront Park, Kentucky, 1990-1999.



Accès d'un bâtiment à toiture végétalisée

Gustav Peichl, Centre de télécommunications, Aflenz, Autriche, 1980.

MATÉRIAUX, VÉGÉTATION ET ÉCLAIRAGE

Le ruban se compose de cinq sections principales, soit :

Section terre-plein / guérite :

Cette section correspond à l'entrée des véhicules jusqu'au milieu du stationnement. Elle possède quatre voies, soit deux pour l'entrée et deux pour la sortie. Le revêtement est composé de béton bitumineux. On y retrouve un terre-plein central avec une guérite dont les proportions sont en accord avec les gares de l'axe sacré. Au nord du ruban se trouve une allée piétonne de trois mètres de largeur bordée d'arbres existants et proposés ainsi que d'arbustes. Un chemin de criblure de pierre traverse le boisé et rejoint le pavillon des Petits chanteurs du Mont-Royal.

Section en remblai dans le stationnement :

Cette section permet une circulation véhiculaire sur deux voies et à sens unique. L'allée véhiculaire de béton bitumineux est bordée d'un trottoir de 1 mètre de largeur. Les garde-corps, les garde-fous et l'éclairage sont intégrés et bordent la voirie de part et d'autre. Cette portion se situe sur un remblai et les mur de soutènement sont constitués de gabions. Du côté du stationnement comme du côté du boisé ils sont végétalisés. Ce soutènement s'inscrit dans la continuité de celui du secteur de l'escarpement. Des inscriptions à même le trottoir de béton s'adressent au piéton. L'allée piétonne bordée d'arbres et d'arbustes se poursuit, menant au niveau 116 du pavillon d'accueil.

Section aérienne :

La circulation véhiculaire est toujours sur deux voies et à sens unique. La voirie intègre les garde-corps et garde-fous ainsi que l'éclairage. Le revêtement est en béton bitumineux. L'ouverture sous la voirie laisse apercevoir les arbres du boisé existant. Ainsi, combiné avec les gabions végétalisés, ce geste permet d'obtenir une 'fondation' verte pour l'ensemble du ruban. Un passage pour camion est prévu sous le ruban pour atteindre la zone de déchargement.

Section au-dessus de la zone de déchargement:

Toujours à deux voies mais à double sens, cette section possède un revêtement en béton bitumineux. Une sur-largeur de 1.5 mètre de part et d'autre du ruban est traitée en béton coulé de façon à définir une zone pour les manœuvres automobiles et la circulation piétonne. Les garde-corps, garde-fous et luminaires sont toujours intégrés.

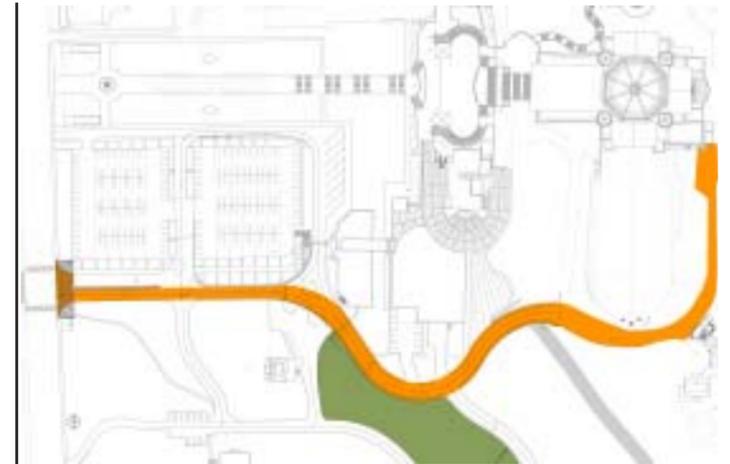
Section au-dessus de l'escarpement :

De même largeur et revêtue comme la section précédente, cette section est bordée d'arbres du côté de l'escarpement. Les garde-corps, les garde-fous et les luminaires sont toujours intégrés.

Alignement d'arbres :
Frêne d'Amérique

Végétalisation du mur de gabions :
Lierres et arbustes

Renaturalisation de l'escarpement :
Ensemencement d'espèces pionnières
Avec insertion de spécimens plus âgées
Afin de réinstaller une érablière à chêne rouge



LÉGENDE

Surfaces minérales

asphalte	1
dalle de béton	2
dalle de béton avec pierre intégrée	3
muret de gabions végétalisés	4

Surfaces végétales

arbres existants	5
arbres proposés	6
forêt	7
zone renaturalisée	8

Bâtiments, structures et éléments de paysage

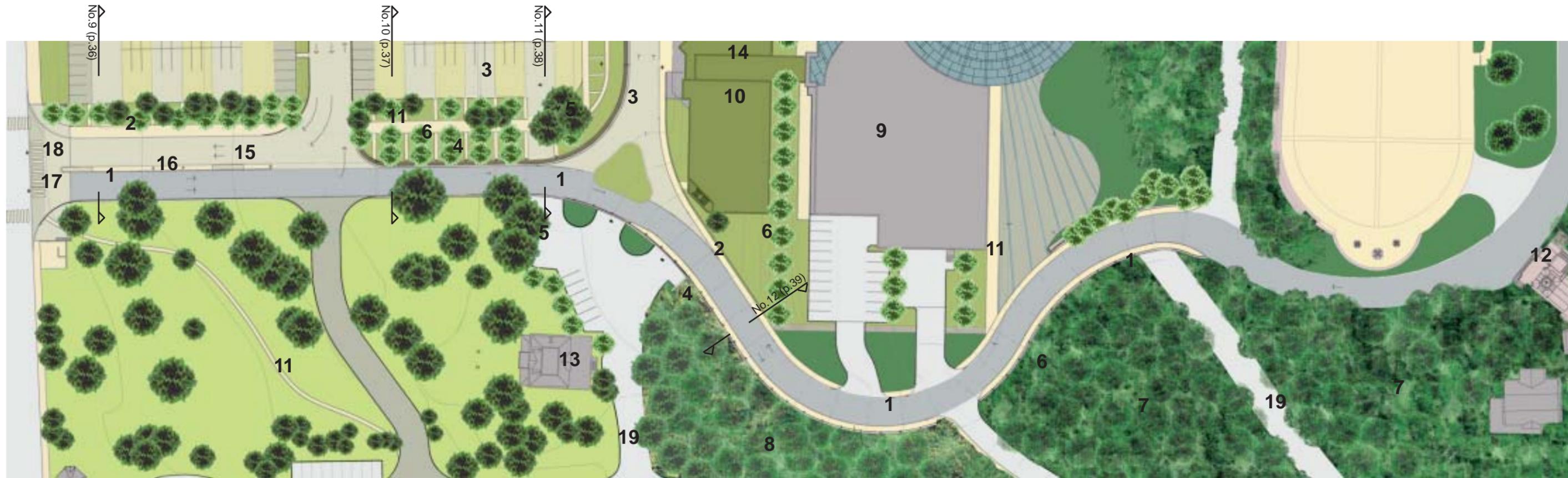
pavillon des Pèlerins	9
pavillon d'accueil	10
passage piéton	11
chapelle	12
résidence Taillefer	13
toit terrasse	14
guérite d'accueil	15
terre-plein central	16
entrée du site	17
sortie du site	18
chemin existant	19



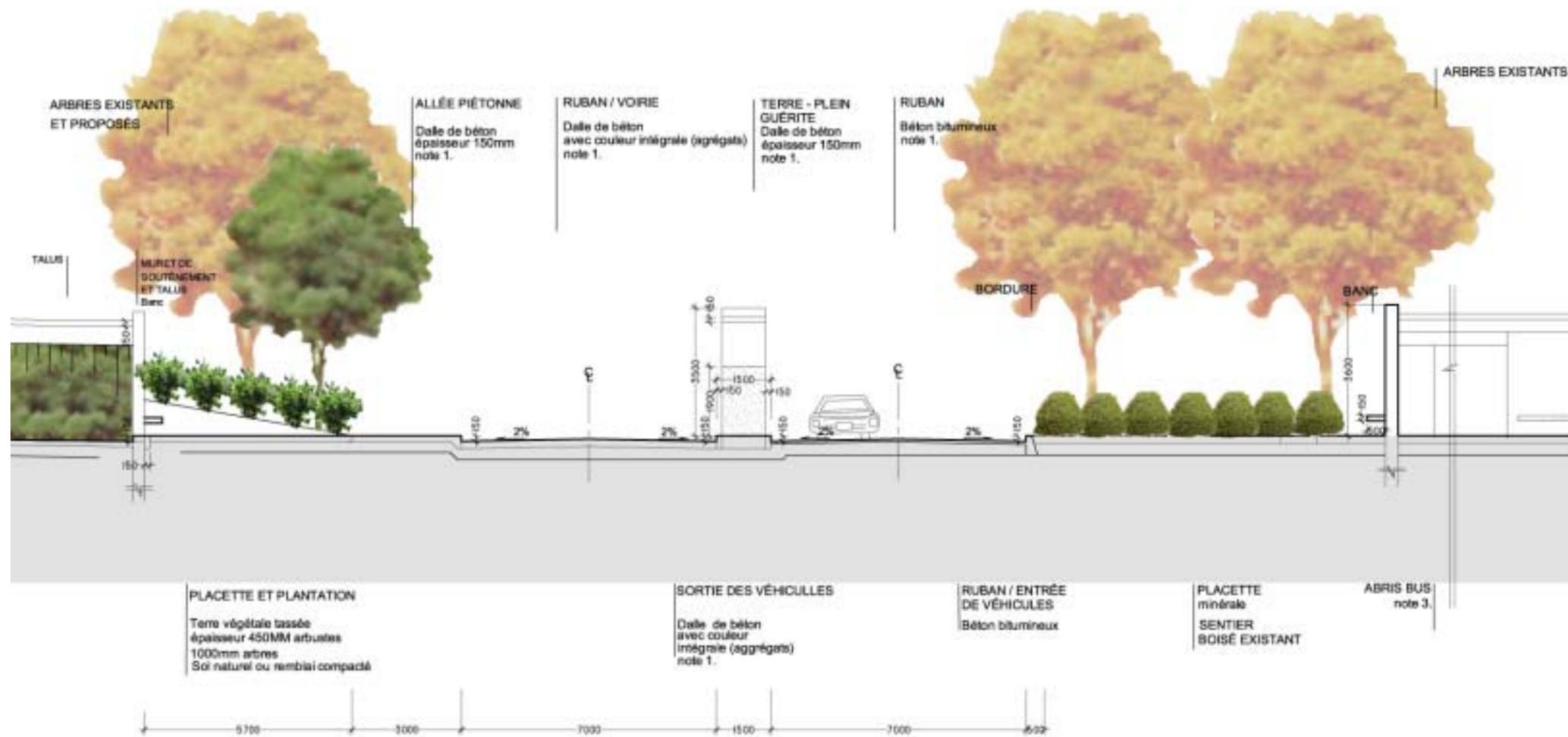
GUERITE D'ACCUEIL

échelle 1: 200

plan schématique



échelle 1: 1000



Plantation en alignement
Dan Kiley, J. Irwin Miller Residence

Coupe du ruban section terre-plein/guêrite

échelle 1:150

Détail no. 9
Réf. plan du ruban p.35

Notes générales:

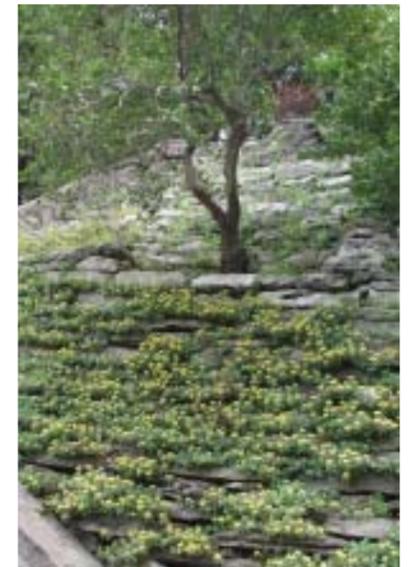
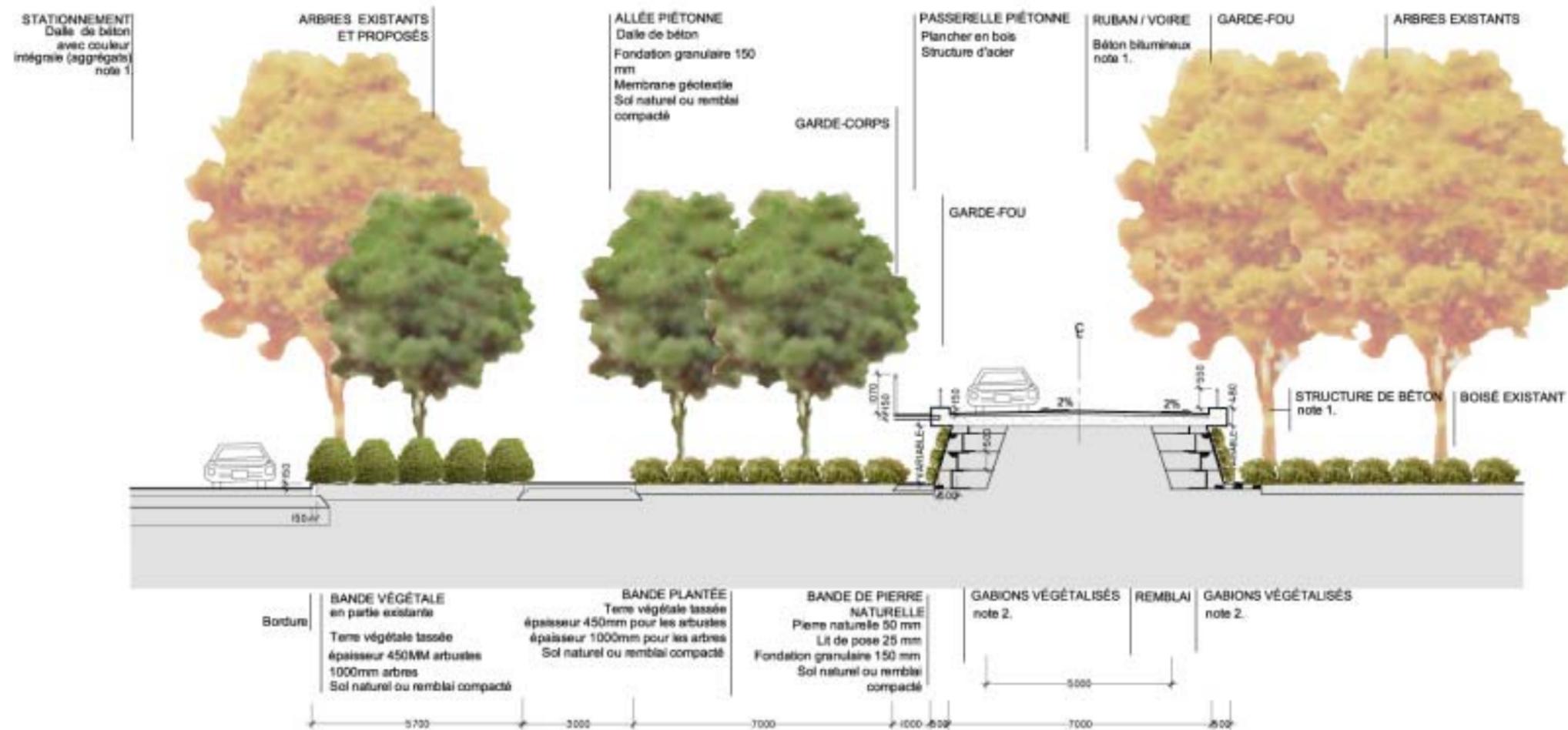
- Voir ingénieurs:
-pour drainage de surface de la voirie,
-pour capacité portante,
-Béton,
-épaisseur de la dalle,
-remblai,
-résistance et ancrage de la passerelle,
du garde-corps et du garde-fou,
-armature
-joints de contrôle.

- note 1.
Infrastructure selon les spécifications des ingénieurs
- note 2.
Dimensions selon les spécifications des ingénieurs
- note 3.
Ajustement des matériaux

note 1.
Infrastructure selon les
spécifications des ingénieurs

note 2.
Dimensions selon les
spécifications des ingénieurs

note 3.
Ajustement des matériaux



Muret végétalisé existant

Coupe type du ruban- section en remblai dans le stationnement

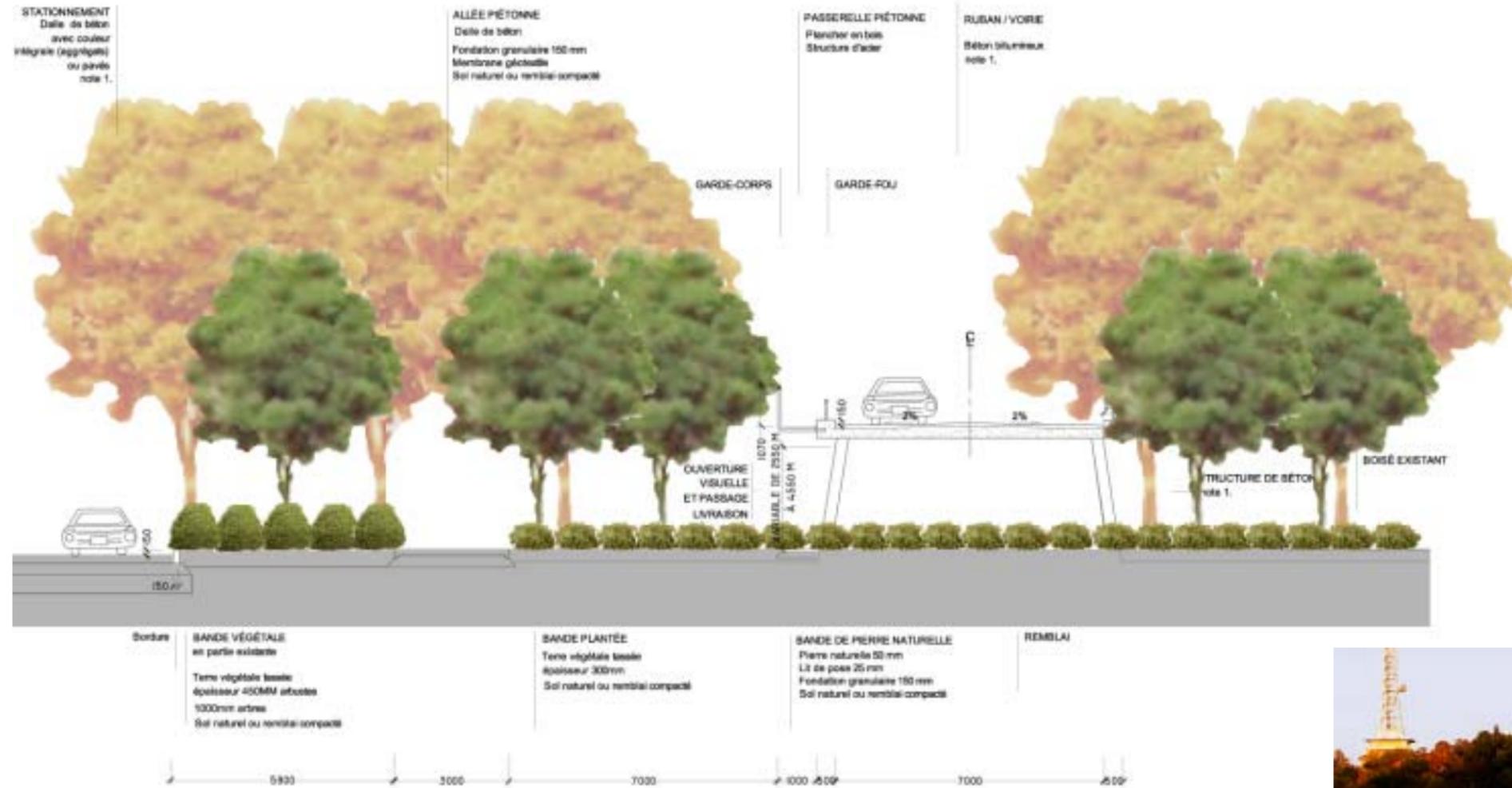
échelle 1:150

Détail no.10
Réf. plan du ruban p.35

note 1.
Infrastructure selon les
spécifications des ingénieurs

note 2.
Dimensions selon les
spécifications des ingénieurs

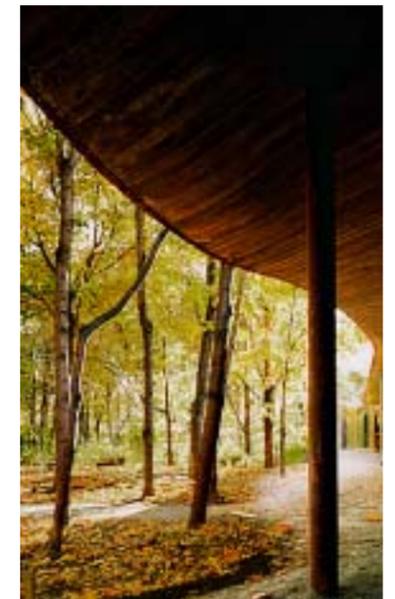
note 3.
Ajustement des matériaux



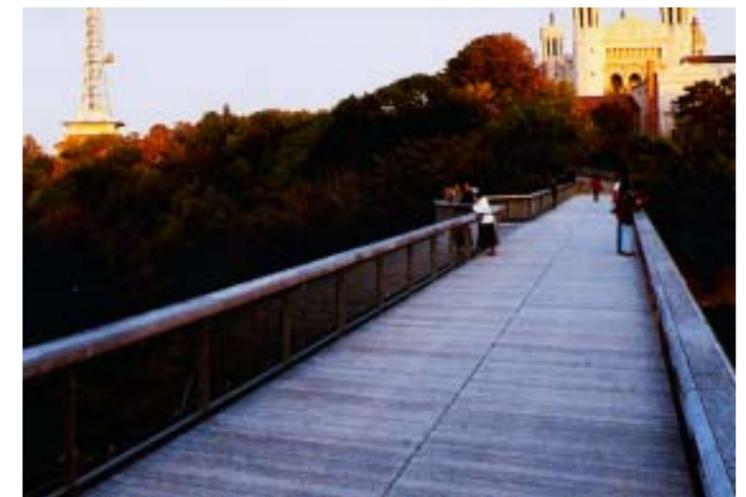
Coupe type du ruban section aérienne

échelle 1:150

Détail no.11
Réf. plan du ruban p.35



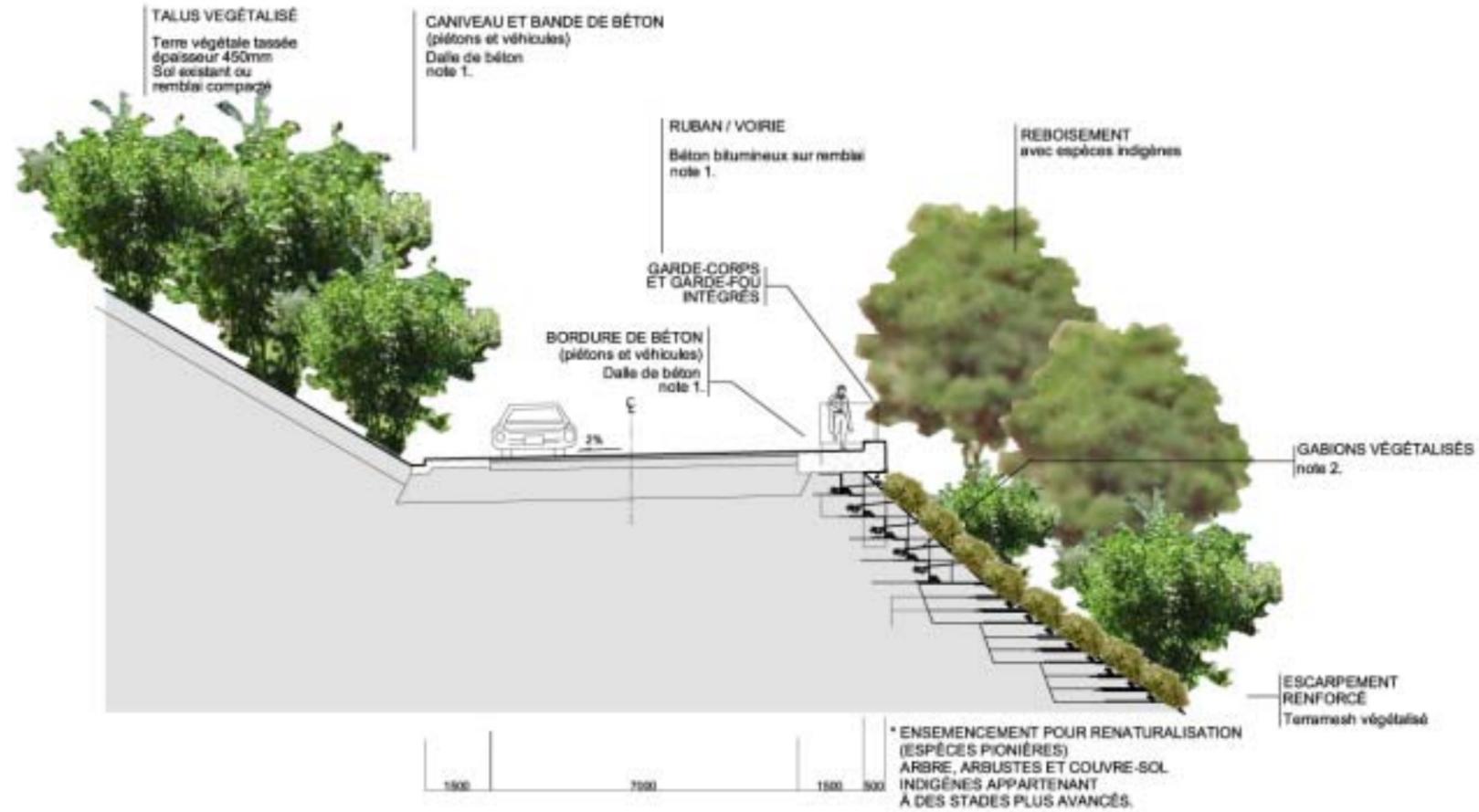
Accès visuel depuis les dessous
d'une structure aérienne
Saucier + Perrottes, Pavillon du jardin des Premières
Nations, Montréal.



Allée piétonne en bois
M. Desvigne et C. Dalnoky, Parc des hauteurs, Lyon.



Muret de soutènement en gabions



Notes générales:
Voir ingénieurs:
-pour drainage de surface de la voirie,
-pour capacité portante,
-Béton,
-épaisseur de la dalle,
-remblai,
-résistance et ancrage de la passerelle,
du garde-corps et du garde-fou,
-armature
-joints de contrôle.

note 1:
Infrastructure selon les spécifications
des ingénieurs

note 2:
Dimensions selon les spécifications
des ingénieurs

note 3:
Ajustement des matériaux

Coupe type du ruban - section au-dessus de l'escarpement

échelle 1:150

Détail no.12
Réf. plan du ruban p.35

La Place de la Sainte-Famille et le jardin de la falaise

APPROCHE CONCEPTUELLE

L'aménagement proposé a pour but de mettre en valeur la falaise existante et de façon à bien cadrer la place de la Sainte-Famille qu'il borde.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS SONT :

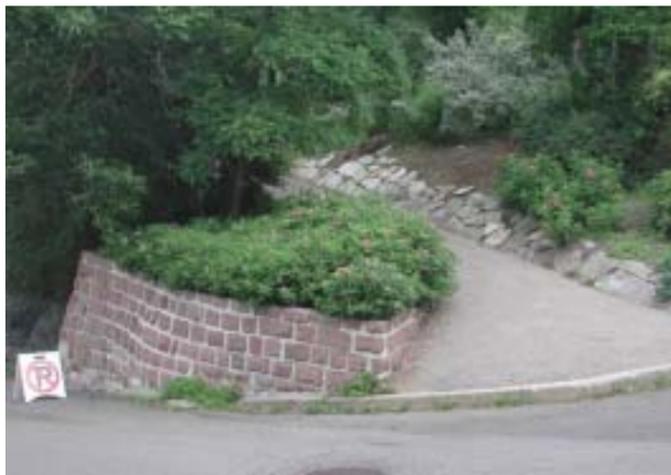
- Préservation du caractère intime de l'espace qui est cadré par la falaise et le pavillon des pèlerins.
- Modelage d'une pente douce entre le pied de la falaise et le débarcadère de façon à effectuer une transition entre ces deux entités.
- Plantation d'espèces indigènes arbustives et vivaces, propres à l'orée du boisé, au pied de la falaise. Ce type de plantations permettra un usage polyvalent de cet espace et son évolution.
- Maintien de l'accès véhiculaire afin de faciliter le déplacement des pèlerins vers la place de la Sainte-Famille.
- Délimitation de la place de la Sainte-Famille par la falaise, la pente végétalisée et par un revêtement de surface minéral différent de celui de la place.
- Travail d'un motif radial (dont un des rayons est un trottoir piéton) dans le secteur du débarcadère avec le même matériau que celui composant le revêtement de la place de la Sainte-Famille.
- Jonction du débarcadère et de la route par un traitement en pente plantée d'arbres comme la falaise adjacente.
- Maintien d'un accès véhiculaire d'urgence (à l'arrière du pavillon des Pèlerins jusqu'à la crypte).



Vue vers la future Place de la Sainte-Famille



Vue de la future Place de la Sainte-Famille depuis le ruban



Détail de l'aménagement actuel de la falaise



Vue de la falaise



Vue vers la falaise et la basilique



Vue de la falaise et de l'esplanade

MATÉRIAUX ET VÉGÉTATION

Les végétaux choisis sont des plantes indigènes arbustives. Un écran végétal sépare la falaise du ruban de façon à assurer l'intimité de son jardin.

Le débarcadère est composé de bandes de criblure stabilisée à travers lesquelles se poursuivent des bandes de pierre naturelle. Les murets de soutènement sont en pierre sèche. Il s'agit de la pierre calcaire provenant des excavations du site. Ce muret devient un banc pour les visiteurs et possède une texture riche perceptible à l'échelle du piéton, articulant la jonction entre la falaise et le jardin. Des bacs amovibles d'acier et de bois sont placés sur la place de la Sainte-Famille.

STRATÉGIE D'ÉCLAIRAGE

Un éclairage discret le long des allées piétonnes est également prévu. Le muret ainsi que les bandes de plantation et les bacs sont soulignés.



LÉGENDE



Surfaces minérales

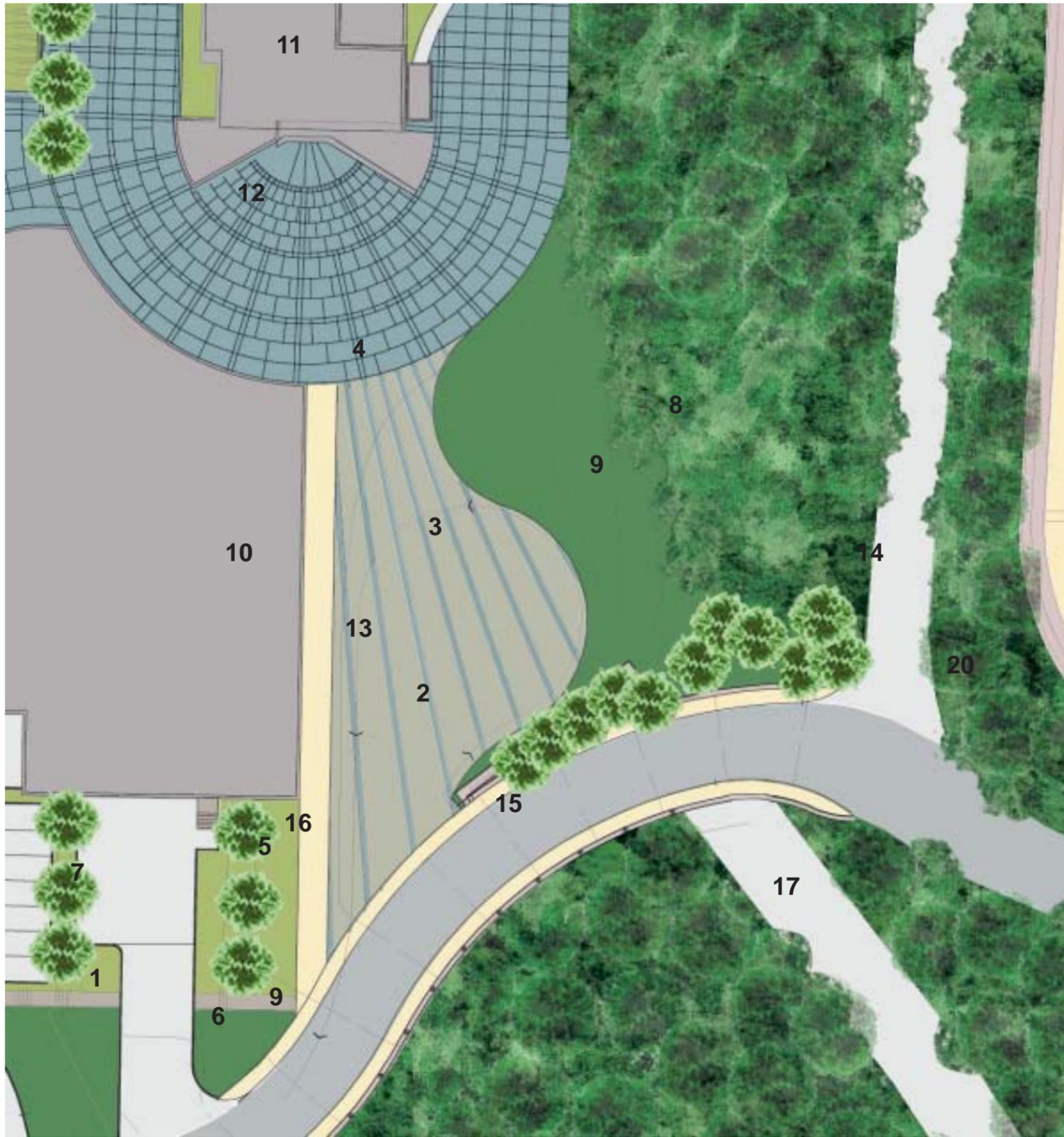
escaliers de bois	1
insertion de pierre calcaire	2
criblure	3
pierre naturelle	4

Surfaces végétales

talus: massif arbustif	5
talus: massif d'arbustes de grande taille	6
arbres proposés	7
forêt existante	8
zone renaturalisée	9

Bâtiments, structures et éléments de paysage

pavillon des Pèlerins	10
pavillon Sainte-Croix	11
place de la Sainte-Famille	12
accès pour camion (passage pompiers)	13
chemin existant	14
ruban	15
allée piétonne	16
chemin du boisé	17



échelle 1: 500

Le chemin Queen Mary et le boisé

APPROCHE CONCEPTUELLE

Notre intervention au niveau du chemin Queen Mary se limite au traitement du domaine privé. Les parterres végétalisés, présents dans les trois tranches, permettent d'inscrire une unité dans l'aménagement.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉS SONT:

- Continuité du traitement du trottoir, en terme de largeur et de matériaux, vis-à-vis des trois tranches.
- Présence d'un talus (écran végétal) entre le stationnement et le chemin Queen Mary.
- Poursuite d'un élément construit sur le talus bordant le chemin Queen Mary, et ce dans l'alignement de la clôture située devant l'axe sacré.
- Identification de la nouvelle entrée automobile sur le chemin Queen Mary par l'aménagement d'un terre-plein central et de ses abords (guérite, signalisation, luminaires, alignements d'arbres).
- Conservation de la géométrie du chemin accédant au pavillon des Petits Chanteurs du Mont-Royal depuis le chemin Queen Mary.
- Conservation du kiosque du gardien situé à l'entrée de ce chemin.
- Réhabilitation du mur de soutènement situé le long du chemin Queen Mary situé dans ce secteur.
- Le traitement des talus de la tranche centrale pour une bonne perception du site et de la basilique depuis le chemin Queen Mary.
- Traitement végétal du talus avec un mélange de graminées sur la face Ouest et avec une plantation d'arbustes sur la face est.
- Composition d'un écran végétal entre le chemin Queen Mary et la place de la Sainte-Famille qui s'inscrivent dans la logique des falaises situées à l'est du site.
- L'écran est composé de talus végétalisés. Les crêtes de ceux-ci sont plantées d'arbustes (dans la portion Ouest du site) ou d'arbres (dans la portion est du site). Ces végétaux accentuent l'effet de la topographie tout en maintenant un lien visuel avec la basilique.
- Implantation du chemin menant au pavillon des Petits Chanteurs, permettant la préservation des arbres existants.
- Encadrement du chemin menant au pavillon des Petits Chanteurs, par les plantations existantes et implantées en relation avec la façade du pavillon.



Vue du chemin Queen Mary



Vue de la basilique depuis le collège Notre-Dame



Ambiance végétale du secteur boisé



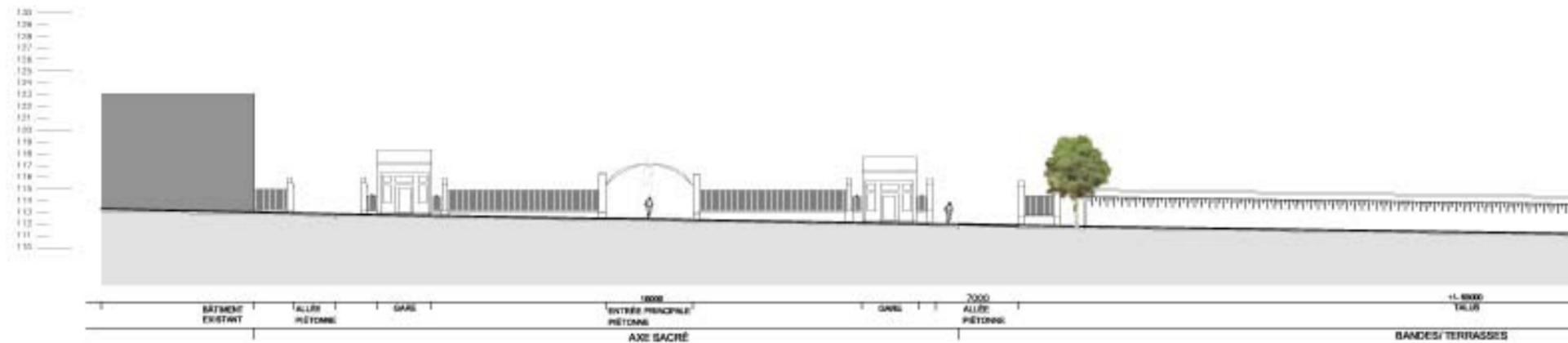
Cadre végétal de la résidence Taillefer



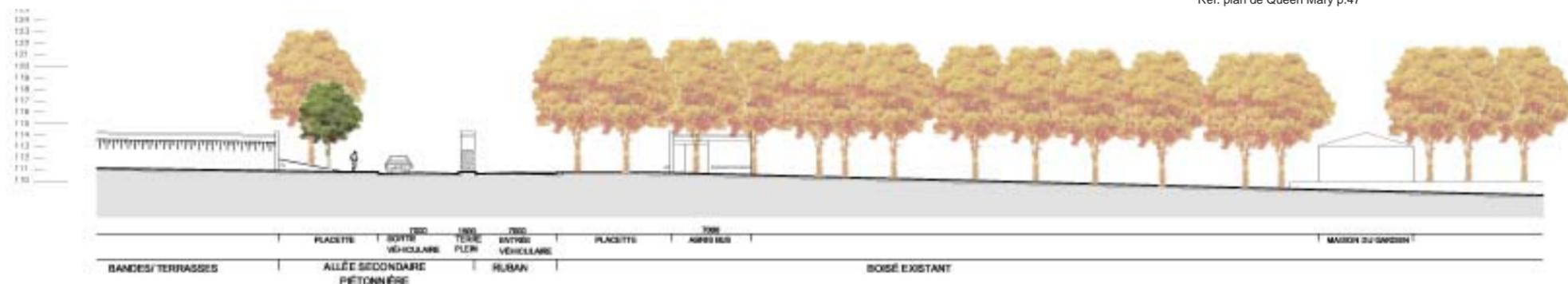
Vue des gares et du stationnement depuis le collège Notre-Dame



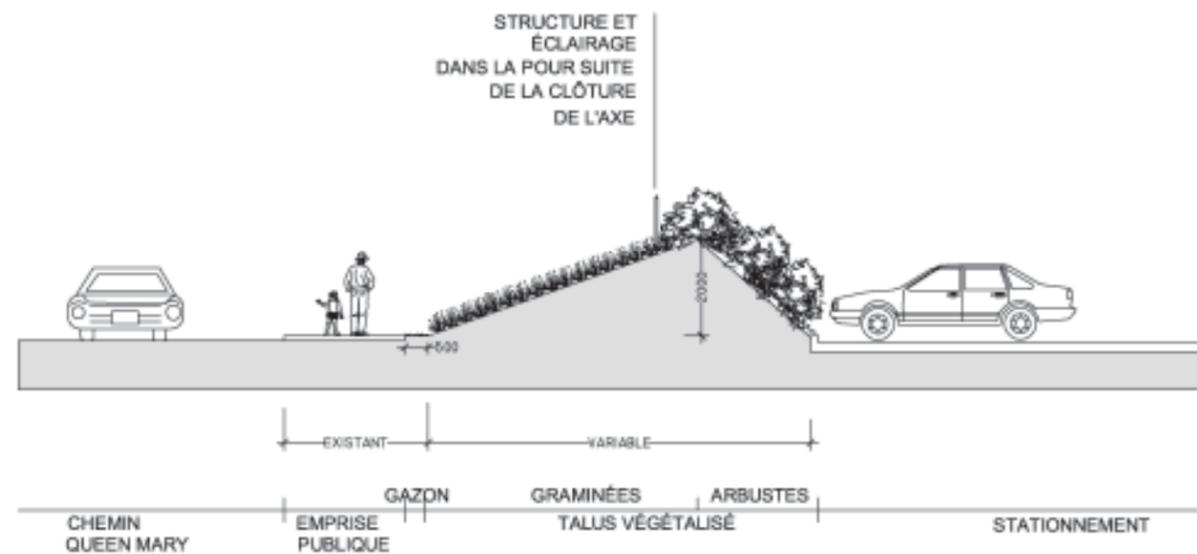
Vue de la basilique depuis le chemin Queen Mary



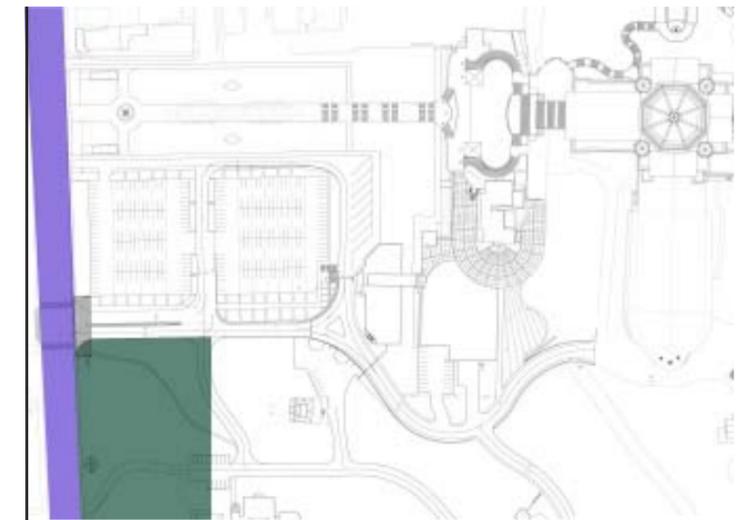
Élévation du chemin Queen Mary
 échelle 1: 500
 Coupe-élévation no.13
 Réf. plan de Queen Mary p.47



Élévation du chemin Queen Mary
 échelle 1: 500
 Coupe-élévation no.14
 Réf. plan de Queen Mary p.47



Coupe du talus Queen Mary
 échelle 1: 150
 Coupe-élévation no.15
 Réf. plan de Queen Mary p.47



LÉGENDE

Surfaces minérales	
trottoir de béton	1
agrégat de granite de type B	2
agrégat de granite de type C	3
béton avec pierre intégrée	4
Surfaces végétales	
arbustes	5
vivaces et / ou arbustes	6
arbres existants	7
Bâtiments, structures et éléments de paysage	
gares de tramway	8
stationnement automobile	9
ruban	10
allée piétonne	11



échelle 1: 1000

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

Cliant: L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Jacques Reeves, architecte directeur de projet - Version + Vlan paysages, architectes paysagistes - Les Consultants LBCD inc., ingénieurs

La crypte

APPROCHE CONCEPTUELLE

La révision de cette zone résulte des commentaires émis par les différents comités qui souhaitent le maintien de la prépondérance de la basilique sur les bâtiments existants et la réduction de l'impact visuel des constructions ajoutées : l'ajout d'un niveau vis à vis du pavillon Sainte-Croix et le nouveau pavillon des Pèlerins. La révision du plateau supérieur a également pour objectif de maintenir le traitement de talus successifs et conserver le sens linéaire et la montée de la procession de la rue Queen Mary jusqu'à la basilique.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS SONT :

- Restaurer la base de la crypte et l'esplanade pour orienter les pèlerins vers les escaliers latéraux.
- Minimiser le changement des volumes construits existants.
- Conserver le caractère du pavillon Sainte-Croix.
- Intégrer les nouvelles constructions à celles existantes et minimiser leur masse par l'ajout d'un talus qui s'inscrit dans le prolongement de celui se trouvant devant la crypte et qui s'arrête à la base des fenêtres du pavillon Sainte-Croix.
- Les talus sont recouverts de plantes couvre-sol et de graminées basses.
- Maintenir la stratégie de plantations et d'expression des talus (exploitation du flanc de la montagne).
- Offrir une esplanade servant de socle à la crypte et d'aire d'accueil pour les pèlerins.
- Intégration de la statue du frère André sur une placette dans l'aboutissement de l'axe, au pied de la crypte.
- Suppression des deux escaliers latéraux pour diriger les usagers vers l'allée centrale et pour garder l'accent sur l'axe central.
- Conserver un passage pour les véhicules d'urgence.
- Mettre en valeur le carillon par l'ajout d'un parvis minéral et par le dégagement de l'espace situé à sa base.
- Intégrer aux sommets des talus une rangée d'arbres pour affirmer le talus et filtrer la vue sur les bâtiments sauf dans la largeur de l'axe sacrée.



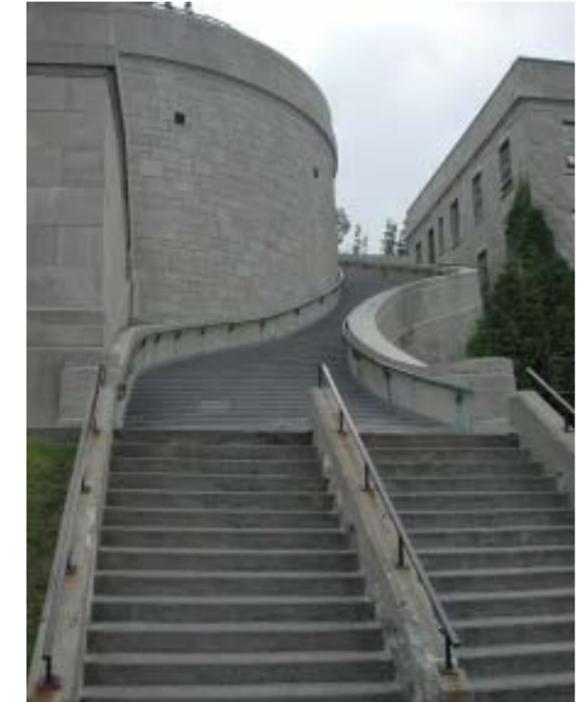
Vue des escaliers de l'axe sacré, de la crypte et de la basilique



Vue des escaliers de l'axe sacré, de la crypte et de la basilique



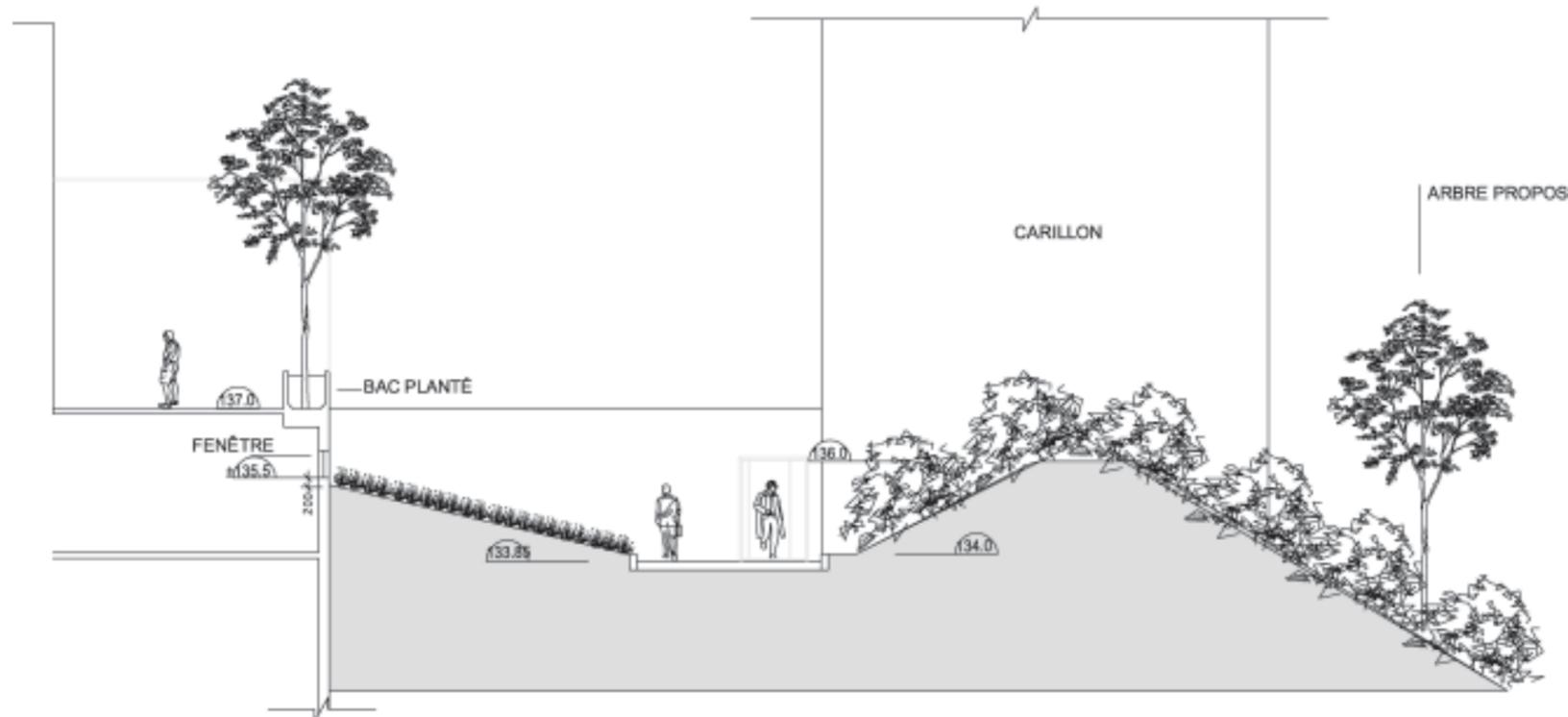
Détail de la façade de la crypte



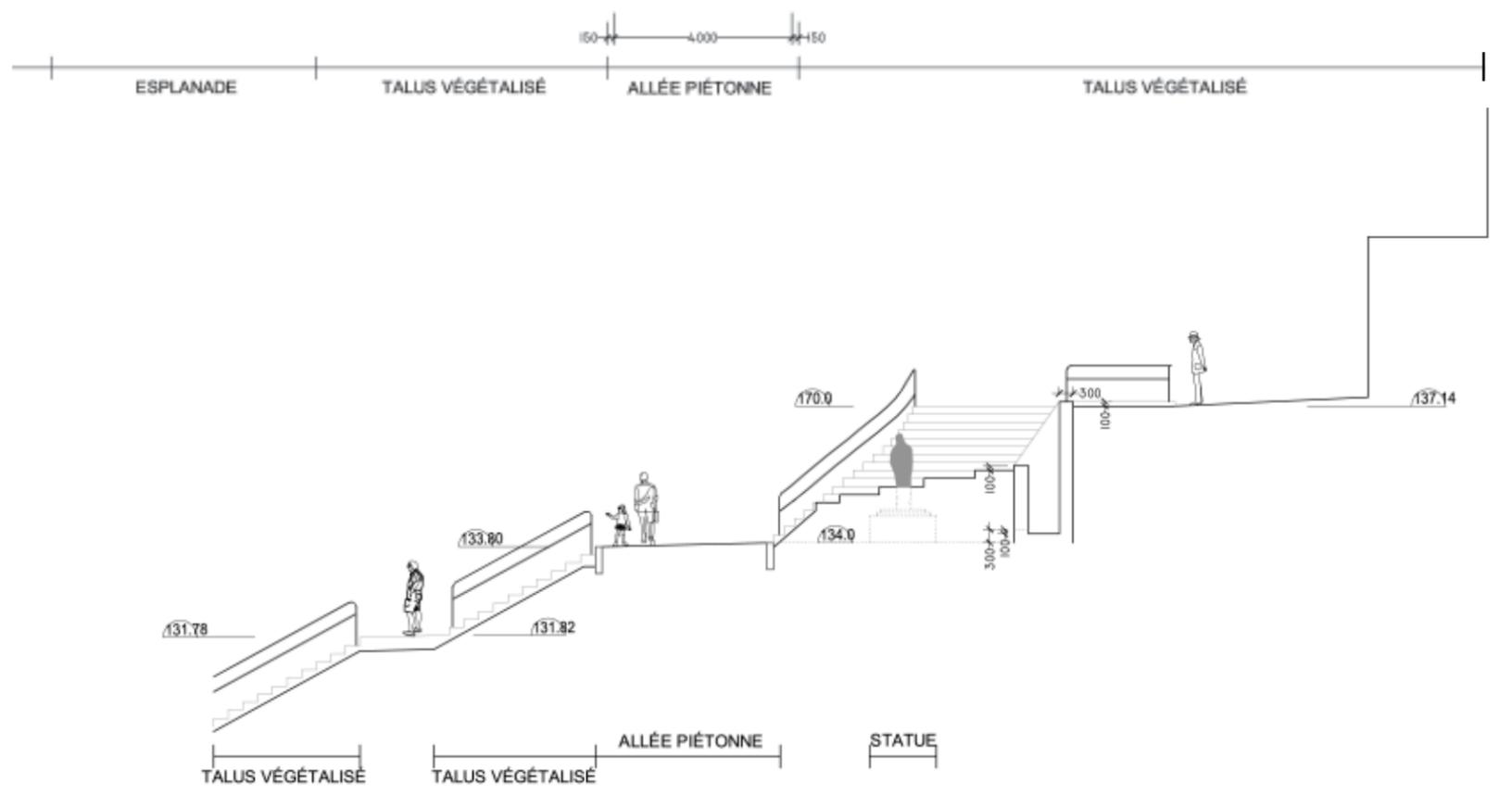
Détail d'un escalier contournant la crypte



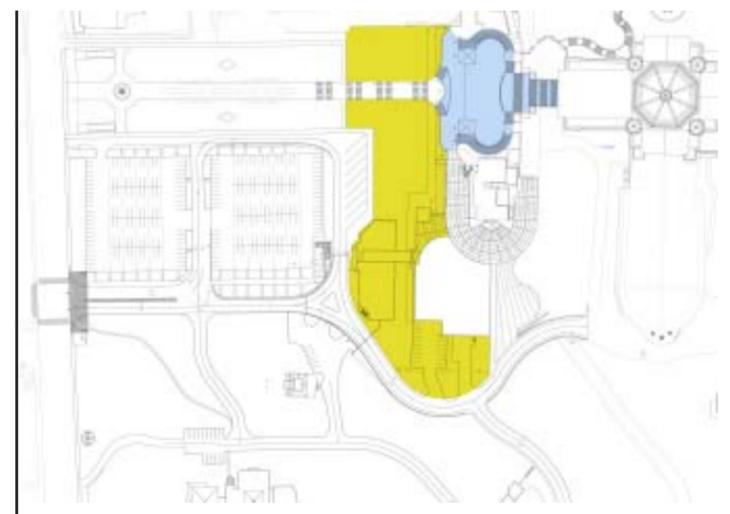
Vue des escaliers de l'axe sacré, de la crypte et de la basilique



Coupe du talus
 échelle 1: 150
 Coupe-élévation no.16
 Réf. plan de la crypte p.51

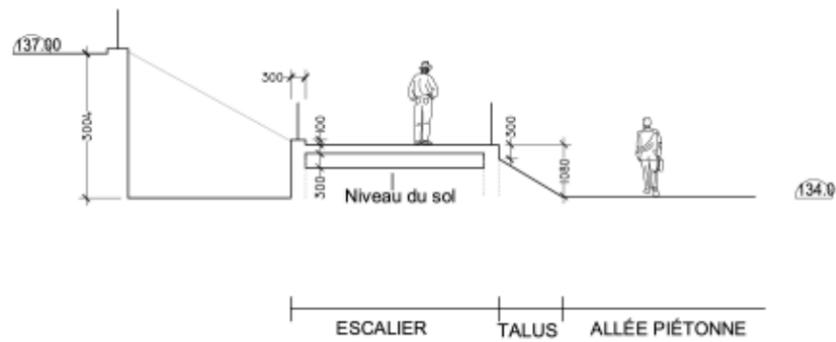


Coupe de la crypte
 échelle 1: 150
 Coupe-élévation no.17
 Réf. plan de la crypte p.51

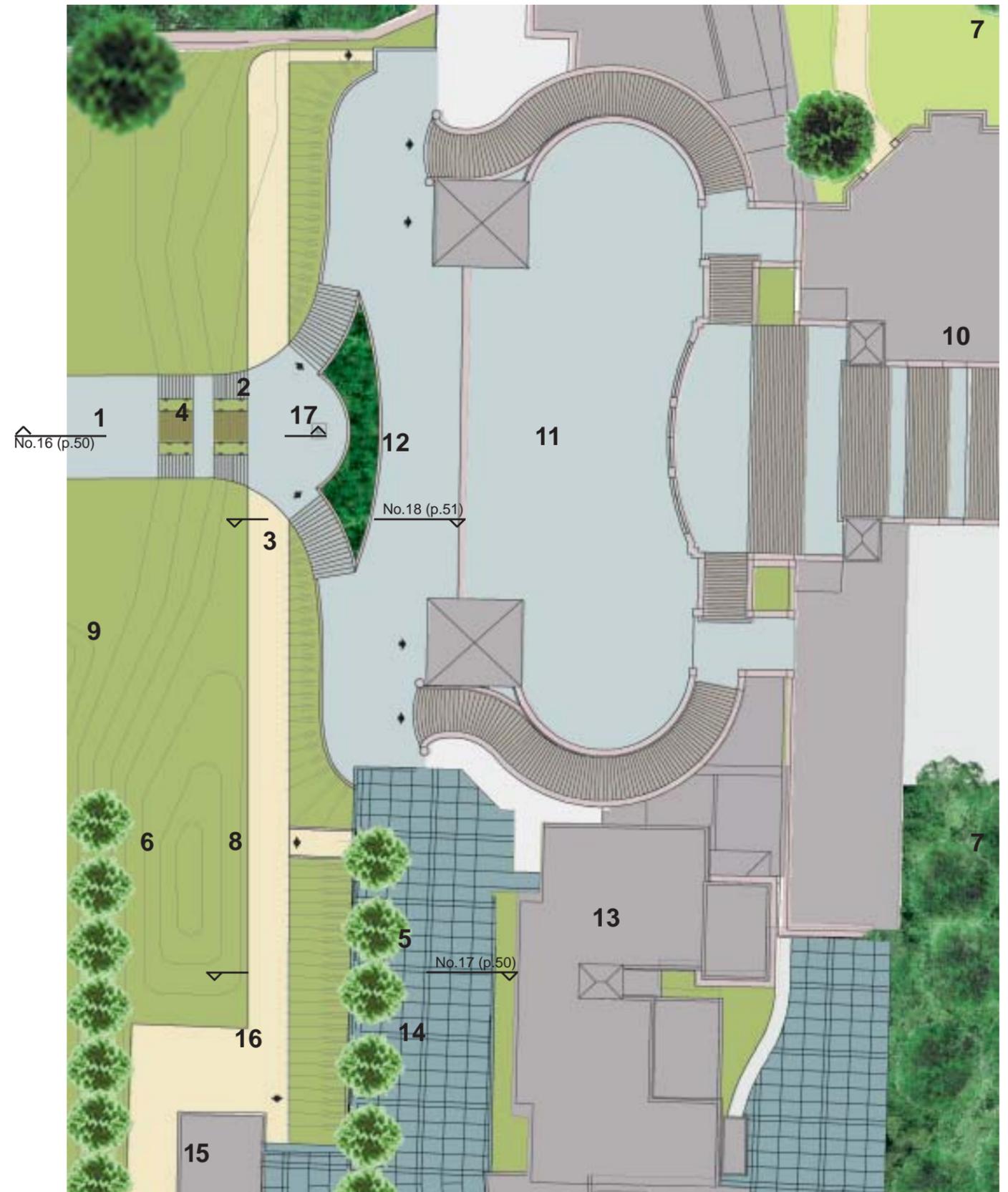


LÉGENDE

Surfaces minérales	
agrégats de granite type B	1
agrégats de granite type C	2
béton avec pierre intégrée	3
escaliers en bois	4
pierre naturelle	5
Surfaces végétales	
arbres proposés	6
forêt existante	7
arbustes proposés	8
vivaces et/ou arbustes	9
Bâtiments, structures et éléments de paysage	
basilique	10
crypte	11
esplanade	12
pavillon Sainte-Croix	13
place de la Sainte-Famille	14
carillon	15
passage piéton	16
statue	17



Coupe de l'escalier
 échelle 1: 150
 Coupe-élévation no.18
 Réf. plan de la crypte p.51



échelle 1: 500

Photos de la maquette



Vue d'ensemble de la maquette



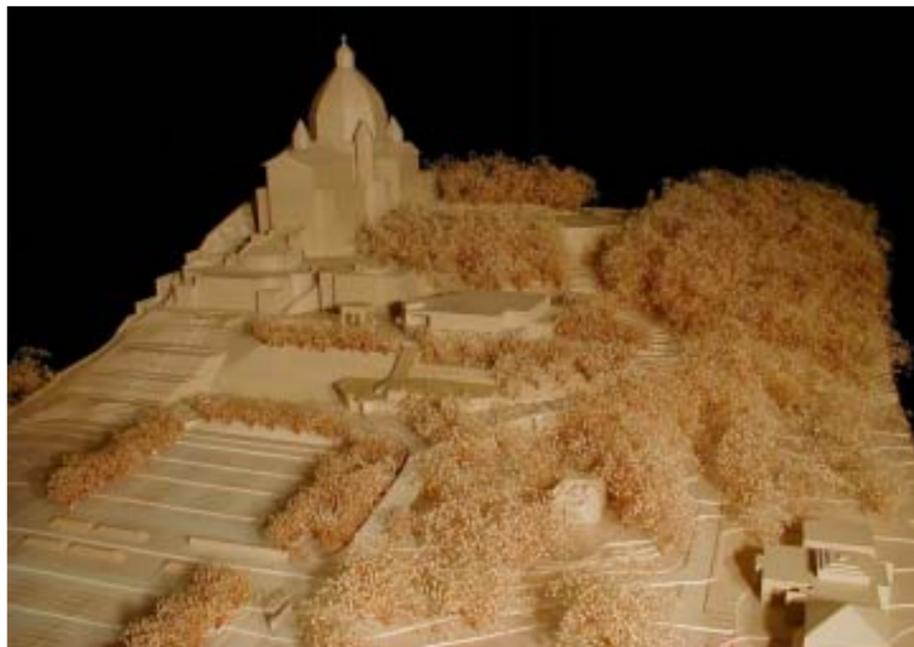
Vue d'ensemble de la maquette



Vue de l'axe sacrée



Vue de la tranche profane



Vue d'ensemble de la maquette



Vue des bâtiments de service



Vue de la tranche profane